

---

Vol. 58

LÉVIS — AVRIL-MAI-JUIN 1952

N° 2

---

N° 678

# LE BULLETIN

DES

# RECHERCHES HISTORIQUES

---

REVUE D'ARCHEOLOGIE, D'HISTOIRE, DE  
BIOGRAPHIE, DE BIBLIOGRAPHIE, DE  
NUMISMATIQUE, ETC., ETC.



DIRECTEUR

**ANTOINE ROY**

---

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe  
*Ministère des Postes, Ottawa.*

# LE BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

Prix de l'abonnement: \$3.00 par année.

---

DIRECTION ET ADMINISTRATION

2050, Saint-Cyrille,

QUÉBEC.

---

## S O M M A I R E

Avril - Mai - Juin

1952

- JEAN-JACQUES LEFEBVRE.—Jean-Baptiste Raymond (1757-1825).  
Député de Huntingdon (Laprairie) 1800-1808..... 59
- Mgr EMILE CHARTIER. — Zouaviana. D'après un manuscrit inédit 73
- Dr ARTHUR CAUX. — Le Recensement de 1851 dans la seigneurie  
de Beauvillage. St-Gilles.—St-Sylvestre..... 87
- Colonel G.-E. MARQUIS. — Un Triptyque. Les Trois Nadeau..... 93
- FERNAND OUELLET. — Le Mandement de Mgr Lartigue de 1837 et  
la réaction libérale..... 97
- G.-E. M. — Les Disparus. Lionel Bergeron (1871-1949); Edmond  
Boucher (1874-1952); Edmond Chassé (1887-1951)..... 105

BULLETIN  
DES  
RECHERCHES HISTORIQUES

Vol. 58

LÉVIS — AVRIL-MAI-JUIN 1952

N° 2

JEAN-BAPTISTE RAYMOND

(1757-1825)

DEPUTE DE HUNTINGDON (Laprairie) 1800-1808

En son *Guide parlementaire historique de la Province de Québec*, (Québec, 1902), si précis, Joseph Desjardins mentionne, p. 130, comme député de Huntingdon, entre autres, Jean-Baptiste Raymond, de 1800 à 1808, et Jean-Moïse Raymond, de 1824 à 1830.

Jean-Moïse Raymond figure encore au même recueil, p. 148, comme député de Laprairie de 1830 à 1838, enfin p. 160, comme député de Leinster (L'Assomption) de 1841 à 1842.

M. le juge E.-F. Surveyer doit avoir en ses cartons des notes biographiques sur J.-B. Raymond, député en 1800. J'ai évité de lui en demander communication. Peut-être trouvera-t-il ici quelques détails supplémentaires ?

Il faut savoir d'abord que le comté de Huntingdon du temps ne correspondait pas du tout à l'actuel collège électoral du même nom en la Province de Québec, dont le territoire n'était pas même ouvert alors, à la colonisation. M. le juge E.-Fabre Surveyer, et son collaborateur, Francis-J. Audet, l'ont décrit en leur ouvrage sur *les Députés au Premier parlement*. Joseph Desjardins le note sommairement, le comté de Huntingdon forma lors de la première redistribution électorale de la province mise en vigueur à l'élection générale de 1830, trois comtés, Laprairie, L'Acadie et Beauharnois. Le résumé d'études données à la Société historique, paru dans *le Centenaire de Saint-Isidore-de-Laprairie (1933)*, a établi que le comté

Huntingdon était formé, en 1792 ou en 1800, des paroisses de Laprairie, L'Acadie (officiellement Sainte-Marguerite-de-Blairfindie), Saint-Philippe, Saint-Constant et Châteauguay. Saint-Luc-sur-Richelieu vint s'y ajouter en 1806. En 1792, ce territoire avait député au parlement de Québec, Hippolyte Saint-Georges Dupré (1738-1797) (1), et Guillaume de Lorimier (1744-1825) (2), le surintendant de la réserve indienne du Sault-Saint-Louis, vulgairement Caughnawaga (3). Les fonctionnaires étaient alors éligibles à la Chambre.

En 1796, Joseph Périnault (1732-1814) autre marchand de Montréal s'y faisait élire en même temps que Joseph-François Perrault (1753-1844) le greffier des Cours de justice et protonotaire de Québec, à qui son petit-fils, Philippe-Baby Casgrain, a consacré un ouvrage biographique (1898). Comment Perrault vint-il chercher un mandat parlementaire en ces lointains parages ? Quand trouva-t-il le temps de venir traiter avec ses commettants ? Perrault, après avoir tenté de la traite dans l'ouest, avait fait, à ce qu'il raconte en son autobiographie, une cléricature en droit à Montréal, pendant les années du marasme économique qui suivirent la signature de la paix de 1783. Il y était en 1790. Il fut mêlé aux Sanguinet, seigneurs de La Salle (Saint-Constant, Saint-Philippe), appelés "les plus processifs habitants du district de Montréal" (4) et on voit dans Philiàs Gagnon, qu'ils le chargèrent de la rédaction du *Mémoire en cassation du testament de M. Simon Sanguinet . . . Montréal (1791)*.

En 1800, Perrault se fit réélire dans Huntingdon, mais son co-député — la plupart des comtés éalisaient deux députés — était cette fois, J.-B. Raymond, alors de Saint-Philippe de Laprairie.

### JEAN-BAPTISTE RAYMOND (1757-1825)

C'est du docteur Thomas-A. Brisson (1852-1935) ancien maire de Laprairie (5) qui en avait entendu parler par

(1) Voir Francis J. Audet & Fabre Surveyer, *op. cit.*

(2) Sur les de Lorimier, v. E.-Z. Massicotte, *B.R.H.* janvier & février 1915.

(3) mais que les gens de Laprairie, encore en mon enfance, ne désignaient jamais que par le Sault (sous-entendu, Saint-Louis).

(4) V. sur les Sanguinet et leurs démêlés judiciaires, *Mémoires, Société généalogique canadienne-française*, janvier 1946.

(5) V. *Biographies canadiennes-françaises*, éd. par R. Ouimet, 1927, p. 30.

son contemporain, J.-B. Varin (1812-1899) notaire et receveur de l'enregistrement de Laprairie, lui-même marié (1834) à Hermine Raymond, petite-fille du député, que je tiens mes premiers renseignements sur l'identité de J.-B. Raymond.

Vers 1927, Raymond Masson, qui s'employait aux Archives de Montréal, à préparer ses **Généalogies des familles de Terrebonne**, et de Saint-François-de-Sales . . . me communiqua référence aux mariages des députés Raymond, père et fils, soit, pour le premier, à Montréal en 1784, et pour le second, à Laprairie en 1810, puis L'Assomption en 1815. Tout beau comme témoignage et point de départ, mais rien de précis ou de définitif, comme sources documentaires. Ce ne fut que des jours, des mois, peut-être des années plus tard, au cours de la compilation du **Dictionnaire des Familles de Laprairie** (6), que le document recherché, se révéla irréfutable. Le 8 janvier 1804, à l'acte de naissance de Flavie Raymond, baptisée à Laprairie, elle est déclarée "fille de J.-B. Raymond, écuyer, juge à paix, **représentant de Huntingdon**, et de Clotilde Girardin..." Grâce à cet acte authentique, le reste ne devenait plus que confirmation.

L'acte de mariage de J.-B. Raymond et de Clotilde Girardin, célébré à Montréal le 6 septembre 1784, se lit:

Le six Septembre mil sept cens quatre vingt quatre, après la publication d'un Ban de mariage Sans empchement ny opposition, vû la dispense des deux autres Bans accordés par Messire Etienne Montgolfier grand vicair de Monseigneur l'évêque de québec, vû aussi le certificat de Semblable publication faite dans la paroisse de St-Philippe ainsi Signé Gamelin prêtre Curé de la dite paroisse, et déservant celle de St. pierre Sur la Riviere de la tortue, je prêtre du séminaire de Montréal soussigné faisant les fonctions Curiales en cette paroisse, ayant pris le Mutuel consentement par paroles de present Mr. jean Baptiste Raimond, negotiant de la paroisse de St. pierre sur la Riviere de la tortue, agé de vingt cinq ans, fils du sr. jean Moyse Raimond et de défunte marie francoise Damour de Louviere ses pere et mere de cette paroisse d'une part, et d'ausi presente Marie Clotilde girardin, agée de dixhuit ans, fille de charles françois girardin et de Defunte Marie louise le cerf dite la chasse ses pere et mere aussi de cette paroisse D'autre part, les ai marié Selon les règles et coutumes observées

(6) Ms.

en la Ste. eglise en presence de Sr. jean Moysse Raimond pere, de Mr Michel Damour de louviere ecuyer, cousin, des Srs. joseph Borel et charles l'arrivée amis de l'époux, de jean Baptiste Des marchais dit parisien, amy et servant de pere, de marie apoline girardin Soeur, de Radégonde le noir et de marie joesphe mercier, amis de l'épouse et de plusieurs autres parents et amis qui ont tous signé avec nous ainsi que les époux.

J. Bte Raymond    M. C. girardin J. D. R.  
 Michelle D'amour de louviere    Marie A. girardin  
 d plessis    Jh. Borrel  
 L.B. St omer    Ig. Bourrassa  
 Charles Larivée    Charlotte foureur    Louise fontigny  
 Josephe Mercier    radegonde Lenoir  
 FR. DEZERY ptre    (7)

Cet acte permet de rectifier Tanguay, en son **Dictionnaire** . . . encore une fois, notamment au Vol. VI, p. 521, où il se trompe quant à la filiation de Raymond.

Le Vol. III du **Dictionnaire** . . . contient notice de J.B. Moïse de Remond. Originaire de Clairac, en Agenois, J.-B. Moïse de Remond, né vers 1729, venu au Canada vers 1746 épousa paroisse Saint-Roch-des-Aulnais le 10 novembre 1754 Françoise de Louvières (8). Le contrat de mariage avait été reçu la veille par Kerverso, notaire, de Saint-Anne-de-la-Pocatière (9).

De cette union naquirent six enfants dont un seul — le sujet de cette notice — devint adulte. La dernière, née à Québec pendant que l'encerclement de Montréal s'opérait en août 1760, mourut à Montréal le 23 septembre 1761.

On peut se demander le motif de l'établissement de J.-B.-M. de Remond à Montréal en ces jours troublés ? Et où mourut sa première femme, Françoise de Louvières ? Raymond Masson donne le 30 avril 1764, sans indiquer l'endroit (9 a).

Il n'en est pas fait mention quand Rémond convola à la Pointe-aux-Trembles de Montréal, le 15 octobre 1764, avec Marguerite Fontigny, une jeune veuve de cinq années sa

(7) Rég. Notre-Dame de Montréal, 1784.

(8) C. Tanguay, *Dictionnaire*... III, 229.

(9) J.-D. Michaud, *La Seigneurie du lac Matapédia*. Saint-Pierre-du-Lac, Programme-Souvenir. Fêtes du 60ème anniversaire (1949) pp. 55-56.

(9a) R. Masson, *Généalogie des Familles de Terrebonne*, Montréal, 1931, IV, 2058.

cadette. Quelque dix ans auparavant elle s'était unie, même paroisse, à J.-B. de Quillien-Duplessis, un Breton de Saint-Malo. Mais il n'y a pas d'erreur quant à cette filiation. On l'a noté, elle contresigne l'acte de mariage de son beau-fils en 1784. Son mari, J.-B. Moïse de Remond mort à Montréal le 6 novembre 1792, elle fut visiblement recueillie par celui-là. Marguerite Fontigny-Raymond mourut à Laprairie, le 27 août 1813.

### J.-B. RAYMOND (II).

D'abord marchand à la Tortue, paroisse Saint-Philippe, c'est au testament vérifié à la Cour de Montréal de l'un de ses petits-fils, Alfred Pinsoneault, avocat, mort en 1874, qu'on l'apprend: J.-B. Raymond y bâtit la maison qui fut connue pendant un siècle comme le Manoir Pinsoneault, et dont l'histoire (10) l'art et la légende se sont emparés. Cette maison, peu belle mais spacieuse, n'a été finalement rasée que vers 1930. Elle était voisine du manoir des Sanguinet, seigneurs de la Salle, précités (II).

L'un des témoins au mariage de J.-B. Raymond avait été Charles Larivée. C'est envers le même que le 20 août 1785 (12) J.-B. Raymond contracta des obligations assez considérables.

### NAISSANCE DE SES PREMIERS ENFANTS.

Le 29 juillet précédent lui était né un enfant, ondoyé à S. Philippe.

Le 5 janvier 1787 lui naissait à la Tortue, son fils aîné, baptisé **Jean-Moïse**, à S.-Philippe, et qui eut pour parrain, Louis Porlier-Bénac avec Charlotte Foureux, précitée. Jean-Moïse Raymond, né en 1787, devait devenir le premier député de Laprairie, natif du comté même.

Le 2 septembre 1788, naissance à S.-Philippe de sa fille, **Clotilde**. Parrain, le capitaine Joseph Lanctot (le frère du curé René Pascal Lanctot, de L'Acadie) et marraine, Marguerite Fontigny-Raymond, susnommée. Par son mariage à P.-T. Pinsonault, (sic) Clotilde Raymond fut la mère, entre autres, d'Alfred Pinsoneault, (sic) avocat, précité et de Mgr Pier-

(10) V. E.-Z. Massicotte, **B.R.H.**, 1928, p. 207. **Vieux Manoirs, Vieilles Maisons**. Québec, 1927, pp. 130, 144.

(11) V. sur les Sanguinet **Op. cit., supra**, et **Vieux Manoirs**... p. 145

(12) Desève, notaire A.J.M.

re-Adolphe Pinsoneault, premier évêque de l'ouest de l'Ontario (13). Elle mourut à Laprairie le 10 juillet 1841, et fut inhumée dans l'église.

Le 25 novembre 1789 à S.-Constant, J.-B. Raymond est avec **Susanne** Robert, épouse de Joseph-Marie Longtin (capitaine à Châteauguay en 1813), parrain de Catherine Lanctot, fille du capitaine Joseph Lanctot et de Marie-Josephte Bruneau.

Le 10 juin 1790, naissance à S.-Philippe, de sa fille, **Louise**. Parrain, le capitaine Jacques Robert (le père du patriote Joseph Robert, exécuté en 1839). Marraine, Marguerite Caillé-Robert, femme du capitaine François Robert.

Le 14 novembre 1793, à S.-Philippe naissance d'un fils, **Narcisse**. Parrain, Pierre Marassé **et ux.**, Marie-Josephte Coyteux.

Naissance à S.-Philippe le 27 novembre 1792 d'une fille, **Angélique**. Parrain, le capitaine Alexis Lanctot. Marraine, Julie Montour-Lanctot.

A S.-Constant, le 18 avril 1796, baptême d'une fille, **Honorée**, née l'avant-veille. Le curé Bégin, avec Appoline Girardin, tante de l'enfant, en sont les parrain et marraine.

Le 5 avril 1797, à Laprarie, baptême d'un fils, **Jean-Baptiste**. Parrain, J.-B. Perras, marraine, Josephte Hébert, femme du capitaine Joseph Hébert (14). Le père y apparaît toujours comme marchand de S.-Philippe. Ces trois derniers enfants, Narcisse, Honorée et J.-B., ne semblent pas être devenus adultes.

#### LA SUCCESSION DAMOURS LA SEIGNEURIE MATAPEDIA

Son père étant décédé depuis 1792, J.-B. Raymond avait fait acte d'hérédité. Le 13 juin 1796 devant Louis Chaboillez (15), notaire, de Montréal, J.-B. Raymond, négociant à la Rivière La Tortue, seigneurie de La Salle, seul héritier de ses parents, vend à Patrick Langan, de Montréal, le lac Matapédia avec une lieue de terre de profondeur tout autour, à titre de fief et seigneurie, qu'il détient comme héritage de sa mère, moyennant 450 livres, cours actuel (sterling). Il y réfère au contrat de mariage de ses parents, reçu par Kerverso.

(13) V. E.-Z. M., **B.R.H.** 1928, *loc. cit.*

(14) V. **B.R.H.** juillet-septembre 1950, pp. 161-164.

(15) A.J.M. Voir sur les Chaboillez. E.-Z. M. **B.R.H.**, 1922.

Dans ses **Notes Historiques sur la vallée de la Matapédia** (16), M. l'abbé J.-D. Michaud traite longuement de la question des titres de la seigneurie de la Matapédia qui firent l'objet de longs litiges, notamment du procès Bartholomew-Damours en 1874.

Le hasard d'une lecture des ouvrages du cru au lendemain d'une tournée en Gaspésie, permit d'indiquer à l'auteur, M. Michaud, l'acte de Chaboillez qu'il avait tant cherché en préparant son ouvrage de 1922.

"Ce document, si recherché à la fin du siècle dernier et demeuré introuvable . . . complète, dit M. Michaud, (17), la liste des seigneurs du lac Matapédia . . . Connue en 1874, (avec le contrat de mariage, précité) lors du fameux procès, il est bien probable que celui-ci n'aurait pas eu lieu . . ."

Le 7 octobre 1798, naissait à J.-B. Raymond et Clotilde Girardin, leur fille **Geneviève-Sophie**. Baptisée à S.-Constant, elle eut pour parrain le capitaine Pierre Matte (18) et ux. Par son mariage en 1818 à Laprairie, (18 a) à Joseph Masson, négociant, conseiller législatif, (19) et seigneur de Terrebonne, elle fut la mère, entre autres, de L.-F. Rodrigue Masson, homme politique, auteur des **Bourgeois du Nord-Ouest**, et lieutenant-gouverneur de la P. de Q. de 1879 à 1884. Sophie Raymond-Masson (20), après la mort de son mari, fonda un collège d'enseignement secondaire à Terrebonne. Elle mourut en 1887. Retour de politesse, J.-B. Raymond et ux, furent eux-mêmes compères d'Emerande Matte, à S.-Constant en 1808.

Au baptême de sa fille, **Adélaïde**, à S.-Philippe le 9 janvier 1800, J.-B. Raymond a toujours la qualité de négociant. Parrain, Christophe Sanguinet, seigneur de La Salle avec Angélique Lukin, femme de Prisque-Louis Ferland, arpenteur. Mariée à 15 ans en 1815 à Pierre Godefroy de Tonnancour, avocat (21), Adélaïde Raymond convola en 1833 avec William Belin (22) médecin, qui était chirurgien d'un bataillon de milice en 1839, et vice-président de la Société d'his-

(16) Val-Brillant, (P.Q.) 1922, pp. 135-143, 154, 156.

(17) V. J.-D. Michaud, *loc. cit. supra*. Saint-Pierre-du-Lac. Fêtes du 60ème anniversaire....

(18) Sur le capitaine P. Matte. Voir **B.R.H.** juillet-septembre 1951.

(18a) Contrat de mariage, P. T. Pinsonaut, le 6 avril 1818, A. J. M.

(19) V. G. Turcotte. **Le Conseil législatif de Québec**, 1933, p. 121.

(20) V. portrait, le P. P.-L. Boismenu, **les Étapes d'un Manoir canadien. Le Château Masson**. Montréal, 1924.

(21) Sur les Tonnancour, V. P.-G. Roy, **la Famille Godefroy de Tonnancour**, Lévis, P.Q. 1904.

(22) V. C. Tanguay, **Dictionnaire.... II** 205.

toire naturelle de Montréal, en 1843. Le docteur Belin mourut à l'Assomption en 1871, sa femme, en mars 1873 (22 a) et tous deux furent inhumés dans l'église de cette paroisse.

En juillet 1800, Raymond était élu co-député de Huntingdon (Laprairie) avec le protonotaire de Québec, Joseph-François Perrault (23). Quel député fit-il ? Actif. Fidèle aux sessions, ou indifférent aux travaux législatifs ? Il faudrait dépouiller les journaux de la Chambre de l'époque. Il n'est certainement pas entré dans la grande histoire. Du moins n'était-il pas de ces députés prétendus semi-illettrés que feignait de mépriser le gouverneur Craig. Raymond avait une calligraphie ferme, qui dénote plus que l'instruction moyenne du temps.

Il fut réélu en 1804, et cette fois, son co-député fut nul autre que le découvreur des rives du Pacifique par voie de terre, Alexander McKenzie (1764-1820), qui ne prit guère la peine d'occuper son siège au parlement. Mais comment l'explorateur eut-il la fantaisie de se faire élire chez les paisibles habitants de Laprairie ?

Aux élections de 1808, Raymond et McKenzie eurent pour successeurs le colonel Louis de Salaberry, le père du héros de Châteauguay, et Jean-Antoine Panet, le président de la Chambre.

Le bureau de votation était à l'époque à S.-Philippe, vraisemblablement parce que Saint-Philippe était à peu près au centre du comté (Huntingdon) d'alors, entre Châteauguay et L'Acadie.

### SES DERNIERS ENFANTS.

En 1801, le 9 juillet était né à J.-B. Raymond, un autre fils, **Charles-Edouard**, baptisé à S. Constant, et mort à 8 jours. Parrain, le curé Bégin, marraine Cécile Turgeon-Hémon.

En novembre 1802, naissance de **Benjamin-Amable**, mort le même mois. Parrain, le curé Eustache Prévost, de S.-Philippe, marraine Louise Prévost-Soupras.

En 1803, J.-B. Raymond transportait son domicile et le siège de son commerce à Laprairie.

En janvier suivant (1804) y naît **Flavie**. Mariée en 1824 à John McCallum (1802-1850) elle mourut à Montréal en 1877.

(22a) R. Masson, *op. cit.*

(23) V. P.-B. Casgrain, *loc. cit., supra.*

Devaient lui naître encore, à Laprairie, trois enfants : le 7 août 1806, **Marie-Julie**, qui eut pour marraine, sa soeur, Clotilde, et ne semble pas avoir vécu;

En 1809, le 21 septembre, **Richard-Alfred** dont les parrain et marraine furent ses frères et soeurs, Jean-Moïse et Sophie; mort en novembre suivant;

Enfin la dernière, **Angélique-Esther**, née à Laprairie le 24 janvier 1812, qui eut pour parrain et marraine, son aïeul Charles-François Girardin et Archange Denaut-Raymond. Mariée en 1835 au docteur Guillaume Fleury d'Eschambault (24), elle se retira à Terrebonne et y mourut en février 1884 (24 a).

Comme il arrivait dans les familles patriarcales d'autrefois, nos bonne aïeules, mariées la plupart très jeunes, étaient déjà grand-mères elles-mêmes, et mettaient encore au monde des enfants.

Leur fille aînée, **Clotilde**, s'était mariée le 17 août 1807 au fils unique d'un marchand de Laprairie, Paul-Théophile Pinsonaut (25), notaire, ancien clerc de Jean-Marie Mondelet, de Montréal, à qui il confia son contrat de mariage.

Dix ans plus tard, le 24 octobre 1817 (26) J.-B. Raymond et ux, faisait donation à P.-T. Pinsonaut et ux, leur gendre et fille en avancement d'hoirie d'une terre de 63 arpents de superficie et deux autres lopins de terre; de deux brasseries à potasse d'une valeur de 12.000 livres (ancien cours), et il y était mention d'une somme de 5.850 livres déjà donnée.

En 1809, à l'église du Christ de Montréal, leur fille, **Louise**, épousait le lieutenant Andrew-Christophe Burke (1787-1828). Il mourut à Laprairie, de même que leur fils unique, John (1810-1843). Leur fille **Marie** s'allia en 1831 à Laurent-Auguste Moreau, notaire (27). Remariée à S.-Philippe en 1843 à Alexandre Vallée, Louise Raymond-Burke-Vallée s'éteignit monagénnaire à Montréal. (1880).

#### LES CAMPAGNES DE 1812-1813

Le 20 novembre 1810, le fils aîné de J.-B. Raymond et Clotilde Girardin, Jean-Moïse Raymond, contractait ma-

(24) V. sur les Fleury D'Eschambault, *Mémoires, Société généalogique....* janvier 1944.

(24a) R. Masson, *op. cit.*

(25) V. E.-Z. Massicotte, *loc. cit. supra.*

(26) Acte de R.-F. Dandurand, notaire, Laprairie, A.J.M.

(27) V. S.-A. Moreau, *Histoire de Saint-Luc* (sur Richelieu), Montréal, 1901.

riage à Laprairie avec Archange Denaut. (1793-1813). Il convola à l'Assomption en 1815 avec Angélique Leroux.

En 1812, Jean-Baptiste Raymond est capitaine dans la milice. Fit-il les campagnes de l'époque? Laprairie était un camp universel. L'adjudant général des milices, Vassal de Montviel, y data des proclamations, Salaberry y entraîna ses Voltigeurs, surtout à La Tortue où naquit (1813) son fils, Alphonse.

Le gendre de J.-B. Raymond, P.T. Pinsonaut commandait la compagnie de Chasseurs de Saint-Philippe. Son fils, **Jean-Moïse**, commissionné major, fut selon B. Sulte (28), l'un des commandants de la réserve à Châteauguay. Son beau-frère **Pierre-Louis Girardin** était commandant de la compagnie de Chasseurs de L'Acadie. Mais les guerres ou les campagnes les plus longues finissent toujours par finir . . .

Le 16 avril 1814 devant Edme Henry (29) notaire, de Laprairie — autre commandant à Châteauguay — Jean-Moïse Raymond recevait en avancement d'hoirie de ses père et mère, un emplacement à Laprairie, devant l'église, de 60 x 188 pieds, avec une maison en pierre, un magasin en pierre, un hangar en pierre, l'ensemble évaluée à 18.000 livres ancien cours, ou 750 cours actuel.

J.-B. Raymond se délestait-il déjà du poids des affaires? Il avait pourtant encore des enfants à peine sortis du berceau.

En janvier suivant (1815), sa fille, **Adèle**, à peine sortie de l'adolescence, épousait un avocat de Trois-Rivières, Pierre de Tonnancour.

En 1817, voulant faire bâtir une scierie et l'asseoir dans la rivière la Tortue, 24 propriétaires de la Côte S.-Barthélemy, de cette rivière, paroisse S.-Philippe, lui signifiaient protêt à l'encontre (30) par le ministère de R.-F. Dandurand, notaire, Raymond répliqua que "s'il y avait des dommages, il en subirait les conséquences."

En avril 1818, sa fille, **Geneviève-Sophie** âgée de 20 ans, s'alliait avec Joseph Masson, (1791-1847) marchand, de Montréal, que la légende, peut-être montée de toutes pièces par ce gascon d'Hector Berthelot, décrit comme venu en ville, pieds nus, de son village de S.-Eustache, et qui érigea la for-

(28) *Histoire de la milice canadienne-française*. Montréal, 1897.

(29) V. Francis J. Audet, *B.R.H.* mars 1927.

(30) Acte du 21 juin.

tune la plus considérable de son temps .Elle mourut à Terrebonne en 1887.

Il restait alors sept années à vivre à J.-B. Raymond. Le 22 mars 1819 à Notre-Dame de Montréal, il était parrain avec sa femme, de son petit-fils, Wilfrid Masson, fils aîné de Joseph M. et de Sophie Raymond précités.

#### TESTAMENT DE J.-B. RAYMOND (1821)

Le 15 mars 1821, il dicta à N.-B. Doucet, notaire de Montréal, son testament, contresigné de Thomas Barron. Il y est stipulé:

a) Son désir que soit mis sur sa fosse, une tombe, sinon une simple pierre sur laquelle les mots suivants seront gravés. "Sous cette pierre sont les restes de J.-B. Raymond, Ecuyer, né à S.-Roch-du-Sud, dans le Bas-Canada, le 7 décembre de l'année 1757, et mort le (ici mettre la date du jour ou il plaira à Dieu de m'appeler" . . . .

b) Il demande que "sur les biens communs entre son épouse et lui, il soit remis dans le cours de l'an, à ceux de ses enfants qui n'auront rien reçu d'eux, la somme de 500 livres courant, ou de compléter cette somme à ceux qui ne l'auront pas reçue en entier auparavant . . ."

c) Il fait un legs particulier à ses petits-enfants, Joseph et Maria Burke, d'un lot de terre situé à la petite rivière S.-Jacques-de-Laprairie), pour en jouir à compter du décès de son épouse, Clotilde Girardin. Les dites terres acquises de la veuve Pierre Dupuis, par acte d'Edme Henry, le 4 mars 1816.

d) Il institue son épouse, sa légataire universelle, et la nomme son exécutrice testamentaire.

En 1824, le 28 août, son fils unique, **Jean-Moise** était élu à la Chambre en même temps que Austin Cuvillier (1779-1848), le critique financier du temps. Peut-être ne le remarquait-on pas dans le temps, J.-M. Raymond était le premier député de Laprairie, né dans le comté.

Mort à 67 ans à Laprairie le 19 mars 1825, J.-B. Raymond fut inhumé dans l'église de S.-Philippe, le 22 suivant. Un journal de l'époque, dont la source n'a pu être retrouvée, décrit longuement la pompe de ses obsèques. L'église de S. Philippe fut incendiée en 1843. La pierre tombale qu'il avait souhaitée, y avait-elle été érigée?

## LES MAC CALLUM

Sa fille **Flavie** (1804-1877) épousa la même année (1825) John McCallum (1795-1864) domicilié à Champlain, N. Y., en 1830, et qui était major de milice à Laprairie en 1839. La fille de ces derniers, Sophie MacCallum épousa à Montréal en 1847, Denis Dénéchaud, "écrivain", fils de Claude Dénéchaud, ancien député et seigneur de Bellechasse. Une autre, **Emma**, contracta mariage à Montréal le 21 janvier en 1856 avec Laurent-Ubald Genest, avocat, pour lors de Montréal, plus tard greffier des Cours de justice de Trois-Rivières. Emma MacCallum-Genest (31), est l'aïeule, entre autres, de l'hon. M. Duplessis premier ministre de la Province de Québec, et de l'hon. Jean Genest (1899-1952), juge à la Cour supérieure (High Court) d'Ontario.

## LES GIRARDIN

Charles-François Girard dit Girardin était né à Pointe-aux-Trembles de Québec (Neuville) en 1739, du mariage de Jacques Girard (32) et de Clothilde Brisson. Le 6 août 1764, il épousait à Montréal, Louise Lecerf. Il en eut deux filles, **Clotilde**, née à Montréal le 2 février 1767, marié à Montréal en 1784 à J.-B. Raymond. Veuve en 1825, elle convola à Laprairie en octobre 1828 avec Edme Henry (1762-1841), notaire, ancien député, pour lors lieutenant-colonel du 2ème bataillon de milice du comté, administrateur des seigneuries de Napier Christie Burton, et dont le nom est passé à Henryville (Missisquoi) P. Q. (33).

Au contrat de mariage de Henry & Girardin, reçu en 1828 par N.-B. Doucet, de Montréal, il appert que la succession de J.-B. Raymond est créancière pour 124.440 livres, ancien cours, dont 68.280 dues par son gendre, John McCallum.

Retirée à Montréal au décès de son second mari, Clotilde Girardin y mourut le 8 août 1857, et elle fut inhumée dans l'église de Laprairie. Sa soeur, **Appolline Girardin**, née à Montréal le 18 juin 1768, épousa à Saint-Constant le 19 juin 1798 François Labadie, marchand, fils de Pierre Descomps-Labadie (34) né au Détroit en 1742, et marié à Montréal en mai

(31) V. F. L.-Desaulniers, *Vieilles familles d'Yamachiche*, T. III, p. 164-167.

(32) C. Tanguay, *Dictionnaire...* IV, 281, Montréal, 1900.

(33) V. J.-D. Brosseau, *Saint-Georges-de-Henryville*, 1913.

(34) C. Tanguay, *Dictionnaire III*, pp. 368-9.

1770 à Thérèse Gaillard-Lionnais. Appoline Girardin-Labadie est décédée le 2 août 1842 à Laprairie.

Charles-François Girardin, d'abord marchand à Montréal, figure très souvent au registre de Notre-Dame comme témoin. Il se fixa plus tard à Laprairie, sans doute après le mariage de sa fille aînée, Clotilde. Il avait encore la qualité de marchand quand il mourut à Laprairie, à 77 ans, le 6 octobre 1815.

#### LE MAJOR PIERRE-LOUIS GIRARDIN (1772-1858)

Né à Montréal le 25 août 1772 du mariage de Charles-François Girardin et de Louise Lecerf, il passa le 2 octobre (1811) (35) contrat de mariage, et épousa le surlendemain à l'Acadie (Sainte-Marguerite-de-Blairfindie) Rosalie Roy, née en 1793, fille de Laurant Roy (1756-1829), capitaine de milice (36) et d'Isabelle Brault, née en 1755, acadienne de la dispersion. Les frères de Rosalie Roy, Laurant R. (1778-1841) et Eloi R. né en 1787 furent, comme leur père, capitaines dans la milice (37).

Dans sa petite mais si substantielle **Histoire de l'Acadie**, M. S.-A. Moreau, désigne Girardin comme l'un des principaux marchands de L'Acadie, avec Jacques-Clément Hense, un réfugié royaliste dont l'argenterie armoriée était passée au début de ce siècle, à un notable de Napierville, qui ne décrit pas autrement M. Moreau.

Commissionné capitaine en 1812, Girardin commanda en 1813 la compagnie de Chasseurs de l'Acadie (38).

Le 15 novembre 1836, à L'Acadie au mariage de son fils, Joseph-Edouard à Zoé Bourgeois, il a la qualité de major de milice.

Il mourut à L'Acadie près de Saint-Jean, le 12 avril 1858. Il était en sa 86e année. Il suivit d'un an dans la tombe, sa soeur aînée, Clotilde Girardin-Raymond.

Alice Girardin (1887-1948), mariée à Napierville en 1911 (39) à M. J. Euclide Charbonneau, député de Napierville-Laprairie à l'Assemblée législative de 1923 à 1935, était l'arrière-petite-fille du major Pierre-Louis Girardin. La fille aînée

(35) Acte de Pierre Lanctot, notaire, A.J.M.

(36) Sur les Roy, v. S.-A. Moreau, **Histoire de l'Acadie**, P.Q., Montréal, 1908.

(37) S.-A. Moreau, p. cit. p. 91

(38) **B.R.H.** juillet-septembre 1951.

(39) **Can. Parliamentary Guide**, Ottawa, 1935.

de ces derniers, Thérèse Charbonneau est mariée au docteur Marcel Lamoureux, chirurgien de l'Hôpital Notre-Dame de Montréal.

JEAN-JACQUES LEFEBVRE

---

**Le meilleur cadeau à faire**

**UN ABONNEMENT AU**

**Bulletin des Recherches Historiques**

**2050, Chemin Gomin, Sainte-Foy**

## ZOUAVIANA

(D'après un manuscrit inédit)

Le Canada français n'a pas fini de se glorifier, et avec raison, du dévouement que témoignèrent ses zouaves à la personne du Souverain Pontife et à son pouvoir royal.

Inspirés par l'esprit de foi inhérent à leur race, ces braves jouvenceaux avaient saisi tout de suite, devant les attaques dirigés contre ce pouvoir par les Piémontais, une vérité : c'est que, comme l'avait deviné le peuple chrétien dès avant Constantin (Goyau : **Le Vatican** — La papauté et la civilisation, I, 3), comme le comprendra enfin Mussolini en 1929, la primauté spirituelle du Pape sur le monde catholique ne se conçoit même pas sans l'adjonction d'une autorité temporelle et d'un certain territoire où l'exercer.

Des 505 volontaires qui firent ici partie de la croisade, 24 s'étaient enrôlés isolément, entre 1860 et 1867; les 481 qui furent agréés par le Comité de Montréal constituèrent 7 détachements, accompagnés chacun de son ou de ses aumôniers, comme suit :

Enrôlés entre 1860 et 1867 .....	24
1. 18 février 1868 — chanoine Edmond Moreau.....	135
"      "      "      abbé Eucher Lussier .....	135
2. 14 mai 1868 — Père Jos. Michaud, C.S.V. ....	22
3. 23 mai 1868 — abbé J.-O. Routhier .....	25
4. 25 juin 1868 — abbé P.-H. Suzor .....	48
"      "      "      abbé P. Roy .....	48
5. 30 sept. 1869 — chanoine Edmond Moreau.....	95
6. 18 août 1870 — abbé Jules Piché .....	38
7. 1er sept. 1870 — chanoine Edmond Moreau .....	115
Total .....	505

A leur propos, deux détails méritent de retenir l'attention. Les frais encourus par l'abbé J.-O. Routhier, le futur vicaire général d'Ottawa, furent soldés par son principal de l'Ecole normale à Montréal. L'abbé Armand Yon, à qui nous devons (1946) la meilleure monographie sur ce dernier, semble avoir ignoré ce trait de la générosité de son héros (**L'abbé H.-A. Verreau**, pp. 71, 79, 100).

Sur les 5 premiers détachements, comme sur le 7e, on est assez bien renseigné par l'ouvrage **Nos croisés** (1871). Le chanoine Edmond Moreau, alors de l'évêché de Montréal, curé ensuite de S.-Barthélémy, qui à lui seul avait conduit à Rome 3 d'entre eux, y décrit, en se couvrant de l'anonymat, leurs aventures et leur genre de vie. Les chapitres qu'il y consacre au 1er détachement (I, 7-8) résument le rapport plus complet de Lefebvre de Bellefeuille (**Le Canada et les zouaves pontificaux**, 1868). Les deux ouvrages ont reçu un complément dû au chevalier Gustave Drolet (*Zouaviana*, 1893 et 1898).

**Nos croisés** mentionnent aussi le 6e détachement; mais les recrues en sont confondues avec les 200 zouaves qu'on rapatria par Livourne et Liverpool (IV, 5). Le récit d'ailleurs ne se compose que de traits généraux: "huits jours de privations, de misères et de souffrances de toutes sortes, tempêtes terribles, mort pleine d'horreurs dans les flots". Nos relations de famille nous permettent de préciser ce tableau d'ensemble. Elles ont mis entre nos mains le manuscrit d'un de ces "rescapés"; dans sa majeure partie, il ressemble au journal de bord d'un marin.

L'auteur, Lévis-Ferrier Chartier, partit pour Rome, le 18 février 1870, avec 27 camarades; il faisait donc partie du 6e détachement. Seizième enfant d'une famille de 17, né le 8 février 1853, il était entré au séminaire de Saint-Hyacinthe, à 10 ans ½, en septembre 1863. Il en avait 15, en Belles-lettres ou Seconde (février 1868), quand il sentit le premier attrait pour le service du Pape. Deux ans plus tard, au sortir de sa 1ère année de Philosophie, à 17 ans ½, en août 1870, il s'enrôle définitivement.

Nous reproduisons exactement le journal de route rédigé par cet adolescent, en y ajoutant les seules annotations susceptibles de l'éclairer.

## VOYAGE A ROME (1870)

### Préambule

"Je me sentis appelé à être zouave pontifical lors du départ de 5 ou 6 volontaires de St.Hyacinthe, formant partie du 1er détachement, le 18 février 1868. Le sermon du Rvd Messire Désaulniers, dans la vieille cathédrale de briques, et le cantique, chanté par le Rvd William Raymond, m'émurent grandement."

L'honorable L.-O. David, dans sa biographie de **Messire Isac Désaulniers** (Montréal, 2e éd., 1883), a décrit cette cérémonie; et Mgr Choquette, dans son **Histoire de la ville de S.-Hyacinthe** (pp. 311-2), y est revenu en 1930.

Les partants étaient Benjamin Cherrier, Etienne Leclerc, Thomas L'Heureux, Noé Raymond et Euclide Richer. Ce dernier, auteur de **Lettres romaines** dans le **Courrier** du lieu, devint plus tard maire de sa ville. Le chantre et son frère, l'un des volontaires, étaient les neveux du supérieur du Séminaire local, l'abbé Jos.-Sabin Raymond.

A propos de sermon, l'hon. David relate une histoire touchante. A la cérémonie le **Courrier** de la ville avait délégué comme rapporteur, son rédacteur Oscar Dunn. Quand le journaliste eut mis ses notes en ordre, il alla, pour être sûr de ne pas trahir la pensée de l'orateur, lire son texte à M. Désaulniers. Celui-ci, qui avait pour le Pape un vrai culte, fut si ému de ses propres accents qu'il pleura à chaudes larmes.

De ce geste des premiers zouaves maskoutains découlerent trois faits que Mgr Choquette rapporte dans son **Histoire du Séminaire de S.-Hyacinthe** (1911). A lui seul, ce dernier fournit à l'héroïque phalange 35 de ses élèves, dont 2 séminaristes (I, 415-6). L'un des enrôlés, Gustave Drolet, devint l'auteur de **Zouaviana**.

Le 22 juin 1882, pour rendre hommage à ces fidèles pioupious, le général baron de Charette vint, avec 150 zouaves français, présider au séminaire la distribution des prix (I, 414-5). A l'occasion de cette visite, il tint sur les fronts baptismaux le nouveau-né d'un zouave de Sorel, le capitaine Georges Francoeur. Ce fils est devenu le Père Athanase de Charette Francoeur, O.M.I.

En mémoire de leurs pères, les enfants des volontaires fondèrent dans la ville un bataillon de jeunes zouaves. Ceux-ci paradaient, avec leurs survivants parmi leurs aînés, dans toutes les fêtes religieuses ou même civiques; ce fut, pendant plusieurs années, sous le commandement du fils de notre auteur, Victor Chartier. Chaque année en mai, à partir de 1906, ils allaient en pèlerinage au séminaire honorer les reliques du martyr saint Prosper (I, 357-8).

“Trop jeune pour partir immédiatement, j'attendis une occasion favorable pour obtenir la permission des parents, L'heureux retour, au printemps de 1870, des

zouaves du 1er détachement en costume militaire, augmenta mon désir d'être un jour soldat du Pape."

Mgr Choquette a également décrit ce retour, dans son **Histoire de la ville de S.-Hyacinthe** (I, 312-3); ce fut, le 7 avril 1870, l'occasion d'un banquet civique.

"Le 7 août 1870, un Père Jésuite monta en chaire, dans l'église Notre-Dame de St.-Hyacinthe, et, après avoir lu une lettre du Saint Père faisant un appel suprême aux catholiques du monde entier en prévision des tristes événements qui se préparaient, commenta cette lettre et m'enthousiasma tellement que je crus que le moment était arrivé pour moi de voler au secours du roi de Rome."

Cette église Notre-Dame est celle qui, longtemps desservie par le clergé séculier, fut confiée aux Pères Dominicains vers 1880. Le monastère voisin, oeuvre de Napoléon Bourassa, fut longtemps le séjour du Père Plessis, le si éloquent prédicateur, ainsi que des écrivains Raphaël Gervais (Le Père Ceslas Gonthier) et Henri d'Arles (le Père Henri Beaudé).

La lettre dont il s'agit est évidemment l'encyclique éplorée, mais si surnaturelle et si ferme, que Pie IX adressa au monde catholique, le 17 octobre 1867, et que l'évêque de Montréal Mgr Bourget commenta dans une lettre pastorale du mois de novembre (**Nos croisés, I, 2**). Ce dernier document déclencha la formation du Comité canadien, les 19 et 26 décembre; il prépara ainsi le départ, le 18 février 1868, du 1er détachement (I, 4, 7).

Quant au prédicateur jésuite, il ne peut s'agir du Père Alphonse Daigneault. Enrôlé dans le 2nd détachement en 1868, il n'entra dans la communauté qu'après son retour en novembre; il demeura cependant jusqu'à sa mort le fidèle aumônier du régiment canadien. Nous n'avons pu identifier le personnage.

"M'apercevant que mon père était également très ému, il me sembla que c'était de bon augure. Revenu de la messe, je fis ma demande à mes parents, qui demandèrent une couple de jours pour réfléchir et consulter. Noé Raymond, de retour dans les jours précédents, les encouragea, disant qu'il avait été l'un des zouaves avec la constitution la plus délicate et que cependant il avait pu faire le service convenablement pendant deux ans et était revenu sain et sauf. Le 8 au soir, j'obtenais la permission de mes parents".

Ce texte mentionne la première condition que l'on imposait aux volontaires, la plupart des mineurs, avant d'accepter leur offre de service: l'autorisation de leurs parents. Le refus de bon nombre de ceux-ci expliquerait pourquoi, alors que plus de 1000 jeunes gens se présentèrent (**Nos croisés**), même 10,000 (Drolet), la moitié à peine fut agréée.

Mais on verra ci-après de quelles autres garanties on entourait le choix! (**Nos croisés**, I, 5, 8). Elles rendent compte de la bonne tenue qui distingua nos zouaves tout le long de l'expédition (ibid., III, 6-7).

Le zouave Noé Raymond, mentionné déjà au début de ce journal, deviendra l'oncle de l'abbé Joseph, le futur curé de Piopolis, et de l'abbé Louis, présentement bibliothécaire au séminaire de S.-Hyacinthe.

"Le 9, je subissais un examen médical satisfaisant chez le docteur St. Germain et obtenais un certificat favorable du supérieur du Séminaire, Rvd J. S. Raymond. Trois ou quatre jours après avoir envoyé ma demande au comité d'organisation, à Montréal, avec les certificats requis, je recevais une réponse m'informant que j'étais accepté et me fixant le jour du départ".

On reconnaît ici deux autres conditions exigées des recrues: des certificats de santé physique et morale. D'autre part, on perçoit avec quelle diligence procédait le Comité canadien pour hâter le départ des détachements successifs.

Quant à Mgr J.-Sabin-Raymond (1810-87), supérieur du séminaire de la ville de 1847 à 1853, puis de 1855 à 1883, prélat en 1876, sa carrière est l'une de celles qui dominent l'Histoire de cette maison rédigée par Mgr Choquette (I, ch. 3, 5, 6, 8-10, 12-13 et pp. 499-505.) L'auteur y insiste avec raison sur la haute culture du personnage, sa parfaite distinction, la part qu'il prit à toutes les querelles où le séminaire se trouva engagé, le tact qu'il mit à le défendre contre les attaques de l'hon. L.-A. Dessaulles, l'étendue enfin de ses relations avec les personnalités les plus remarquables tant de l'Europe que du Canada. Il considère même le prélat comme le second fondateur du séminaire, après messire Antoine Girouard.

## A MONTREAL

“Le 17 août, je quittais St.-Hyacinthe par le train de 9 hres a.m., en compagnie de mon père et de mon frère Narcisse.

Quatre zouaves se trouvaient à bord du train.

Nous passâmes l'après-midi avec mon frère Etienne, chez les Frères de la Doctrine chrétienne”.

Que la famille du pèlerin ait tenu à l'accompagner au départ, il ne faut pas en être surpris; Montréal est alors très loin de S.-Hyacinthe; le volontaire n'a que 17 ans; il s'embarque pour la plus glorieuse, mais aussi la plus incertaine, des expéditions, car peut-être n'en reviendra-t-il pas !

Le père, Joseph Chartier (1810-81), avant de prendre sa retraite à S.-Hyacinthe afin d'y surveiller de plus près et d'y faciliter l'instruction secondaire de ses derniers enfants, avait été, dans la paroisse voisine de Laprésentation, le cultivateur le plus haut coté, un “habitant de 9000 francs”. Il avait pour cousin germain l'abbé Etienne Chartier, l'étrange curé révolutionnaire de S.-Benoît en 1838 (Fauteux), dans **La Patrie**, 9 décembre 1833), qu'il hébergea d'ailleurs pendant quelques jours à cette date.

Les deux frères mentionnés étaient le 12<sup>e</sup> et le 17<sup>e</sup> de la famille. Le cadet, Narcisse (1854-1924), fut longtemps préposé au transport du courrier, sur les trains entre Manchester et Boston. L'autre, Etienne (1846-1926), en religion Frère Martial, fut contraint par l'affaiblissement de sa vue de quitter les Frères des Ecoles chrétiennes (on disait alors : de la Doctrine chrétienne), où il était l'ami de coeur du regretté Frère Symphorien. Il deviendra avocat à Sherbrooke, après s'y être marié, à la même messe que son frère Narcisse, etc, — la même année que son frère Lévis-Ferrier le faisait à Montréal. C'est le père du rédacteur de ces notes.

“Le 18, réunion d'une quarantaine de zouaves dans les salons de l'évêché, puis collation, bénédiction du St. Sacrement, don de reliques par Mgr Bourget”.

On retrouve Mgr Bourget non seulement à l'origine de la croisade des zouaves, mais tout au long de l'histoire de cette expédition (voir Lefebvre de Bellefeuille, **Nos croisés, Zouaviana**). C'est lui qui rédigea pour les journaux, en octobre 1867, le ballon d'essai suggéré par la mort imminente du chevalier Alfred Larocque (**Nos croisés**, pp. 8-12). Il con-

firmait cet appel par sa Lettre pastorale de novembre 1867. Il assistait de ses conseils le Comité canadien formé ensuite de ce document et en faisait décorer par Pie IX le président, le chevalier Olivier Berthelet. Au départ du 1er détachement (18 février 1868), il présida en personne la longue cérémonie et y fit prendre la parole à son "alter ego" Mgr Laflèche. C'est de son propre clergé qu'il tira presque tous les aumôniers, dont l'un même était de sa maison. A chaque départ comme à chaque retour, il y recevait le détachement entier pour le féliciter et le bénir.

Aussi NN. SS. Fabre et Bruchési, héritiers des sentiments de Mgr Bourget, manifestèrent-ils aux anciens zouaves la même sympathie. A l'instigation d'Anastase Patenaude (**Zouaviana**), le premier leur réserva dans sa cathédrale, à la fois comme un musée et un lieu de prière, la chapelle du Sacré-Coeur. Le second, au cinquantenaire (18 février 1918) du premier geste de la croisade, ouvrit, pour toute la journée, son église et sa maison à tous les survivants de la généreuse épopée. Ce fut là l'un des derniers actes publics posés par Mgr Bruchési, avant le voyage à Rome pour l'indépendance de l'Université montréalaise (février-juillet 1915) et la cruelle maladie qui le confina à sa chambre pendant vingt ans (1919-39).

### A NEW YORK

"Départ, à la gare du G.T.R., pour New-York, avec Mr. Piché comme chapelain.

M. le chapelain E. Moreau et plusieurs membres du comité nous accompagnèrent jusqu'à St-Jean.

Le 19, nous arrivons à New York et allons coucher à bord du navire le **St. Laurent**.

Le 20 au matin, nous allons entendre la messe à l'église St.Pierre et retournons sur le navire qui partit à midi".

Notre **Canadien national** d'aujourd'hui (chemin de fer national du Canada) s'appelait alors le **Grand tronc** (Grand Trunk Railway), parce qu'il était un tronçon du chemin qui devait réunir les côtes du Pacifique à celles de l'Atlantique en traversant le pays de part en part, par opposition aussi au **Petit-Tronc** le court tronçon qui reliait Laprairie à S.-Jean.

De tous les chapelains ou aumôniers, M. Edmond Moreau (1834-93) fut incontestablement le plus actif et le plus aimé. A lui seul, il accompagna en Europe les 1er — 5e —

et 7e — détachements. En sa qualité de chanoine de l'évêché, il servait d'agent de liaison entre Mgr Bourget, l'initiateur de la croisade, et de ses croisés. D'après Massue (Zouaviana), il eût voulu établir à Montréal, pour les zouaves, un **Casino**, qui fût l'image de celui de Rome; et la fondation de Piopolis au Lac Mégantic (1871) proviendrait de son inspiration. Son voyage avec le 7e détachement, arrêté à Brest, en France, explique pourquoi, lors du rapatriement des six autres corps, il se trouva à Lierpool pour les accueillir et leur faciliter le retour.

L'abbé Jules Piché, alors professeur à son **Alma Mater** de Ste-Thérèse (1863-70), allait devenir tour à tour vicaire (1871-73) et curé de Terrebonne (1873-1905) jusqu'à sa mort.

#### **EN MER**

“Le 21, vers 3 h. du matin, un fort vent favorable s'éleva et obligea les matelots à faire plusieurs manoeuvres accompagnées de leur chant de circonstance.

Mes compagnons de cabine sont St. Michel, N. Bergeron, Benoît et Z. Marchessault.

Le 21 au soir, vue au loin de gros poissons.

Le 22, vent contraire toute la journée.

Le 23, vent favorable et mer agitée; rencontre de poissons volants et de deux voiliers de pluviiers de mer; orage pendant la nuit.

Le 24, rencontre de 5 navires. Une douzaine de baleinaux prennent leurs ébats, à distance. Il est agréable, le soir, de voir briller le phosphore près du navire. Nous voyons de temps en temps des éponges portant une croix.

Le 25, rencontre de quatre barques de pêcheurs. Je suis affligé sur le cou d'un furoncle qui me fait beaucoup souffrir. Température splendide.

Le 26, vent très favorable; rencontre d'un gros voilier.

Le 27, journée splendide; mon clou est abouti. Rencontre d'un gros navire, le soir.

Le 28, température incomparable.

Le 29, vers 11 h. a.m., rencontre du **Lafayette** de la même ligne (**compagnie**) et échange de malle (**courrier**). Rencontre de 5 navires, de nombreuses troupes de marsouins, canards, etc., dans l'après-midi.

Le 30, rencontre de plusieurs navires. Dans l'après-midi, vue d'un navire en détresse: le **St-Laurent** arrête sa marche, une chaloupe va au-devant et ramène des hommes demandant des vivres. Chargés de bois précieux, partis du Mexique depuis 80 jours, plus de vivres depuis 9 jours, si ce n'est des bichuics pourris, sans vin ni eau. Le capitaine leur donne des provisions et les laisse (**quite** très contents."

D'un adolescent de 17 ans que peut-on attendre, sinon des observations sur l'état de la température, sur les rencontres de poissons ou de vaisseaux, sur ses bobos ? Elles abondent dans cette partie du manuscrit. On marche d'ailleurs à la voile, une navigation qui n'a rien de particulièrement inspirateur à moins qu'on possède l'âge et le talent d'un Chateaubriand.

Des cinq compagnons de cabine, deux provenaient du séminaire de S.-Hyacinthe: l'auteur et Zotique Marchessault. Celui-ci, longtemps praticien à S.-Damase, y a laissé le souvenir du parfait notaire, comme sa femme s'y fit remarquer par sa distinction, l'étendue de sa culture et sa grande générosité. Des trois autres, Nazaire Bergeron, originaire de Laprésentation, devait être un ami d'enfance; Lucien Benoît venait de Montréal et François-Xavier S.-Michel, de S.-Jérôme.

## EN FRANCE

"Le 31, aussitôt levés, nous apercevons les côtes de Bretagne. Entrée dans la rade de Brest vers 9½ h. a.m.

Vers 1 h. p.m., un petit bateau nous conduit à terre. Un membre du comité français nous prévenant que nous ne pouvions nous rendre au Havre, lieu de notre débarquement, (et) ne pouvant passer par Paris, nous couchâmes à Brest, où il y avait une grande activité parmi les soldats et les marins.

Le 1er sept., l'aumônier reçoit un télégramme lui disant de passer par Paris. Nous quittons Brest à 12 h. et arrivons à Paris, le 2 sept., à 6. h. a.m.

Deux membres du comité français nous font visiter le Louvre, les Tuileries, l'église St. Sulpice et l'église St. Germain. Dîner à l'hôtel **Fénelon**.

Départ en omnibus pour la gare, que nous quittons à 3. h. p.m.: voyage fatigant, beaux paysages, vue de

plusieurs soldats français blessés, dans plusieurs gares.”

Pour comprendre l'incise “ne pouvant passer par Paris”, il faut se rappeler la guerre qui sévissait alors entre la Prusse et la France. Celle-ci avait perdu l'Alsace par les batailles de Wissembourg (4 août) et de Froeschviller (6 août); la Lorraine, par les combats de Forbach (6 août), Borny (14 août), Rezonville (16 août), S.-Privat (18 août), et le blocus devant Metz de la principale armée française. Le jour même où notre zouave griffonne ce passage de ses notes, commençaient à Sedan, pour se terminer le lendemain, la défaite de Napoléon III et la capitulation de sa dernière armée. Si l'on veut savoir quelle influence ces nouvelles désastreuses produisaient sur les Parisiens et combien elles rendirent difficile l'accès à la capitale, il n'est que de relire le **Journal du siège de Paris** de notre Crémazie. Les lettres des 23 et 30 août à ses frères de Québec (Oeuvres complètes, Montréal, 1882, pp. 242-252), qui en sont comme l'introduction, révèlent quelle était l'angoisse de Paris.

Le chanoine Moreau exulte en racontant, dans **Nos croisés**, les réceptions cordiales dont nos zouaves furent gratifiés en France. S'il insiste sur le traitement accordé au 5<sup>e</sup> détachement à Rouen et à Lyon (II, 2,125-131), sur l'accueil que fit au 7<sup>e</sup> la Bretagne (II, 3), il n'a pas oublié la cordialité témoignée à ses hommes par le Comité parisien de S.-Pierre (II, 2, pp. 119-125). On y voit figurer presque toute l'élite des ultramontains, dont Louis Veuillot, Frédéric Ozanam et Victor de Laprade.

Les membres de ce Comité promènent leurs hôtes à travers celle des régions parisiennes qui offre le plus d'attrait à des descendants d'anciens Français : Le **Quartier latin** et ses abords, avec la place S.-Sulpice pour pivot. Il n'y manque même pas l'Hotel **Fénelon**, rue Féron. C'est qu'il servit longtemps de pied-à-terre aux voyageurs canadiens, aux étudiants surtout, avec les immeubles voisins : **Hôtel de Bretagne**, cercle du Luxembourg, Hôtel Jean-Bart et le vieil hôtel d'Hinnisdal, devenu partie de l'ancienne Ecole des Carmes ou Institut catholique d'aujourd'hui.

“Arrivée à Marseille le 3 sept., à 7.15 h. p.m. Napoléon III avait été fait prisonnier dans la journée, avec 40,000 soldats.

Le dimanche 4 sept., dans l'après-midi, visite au sanctuaire de Notre-Dame de la Garde.

Au retour à notre hôtel Beauveau, la révolution avait éclaté, l'on venait de proclamer la république. On arrachait à coup de piques les statues de Napoléon et l'on déchirait le drapeau tricolore pour le remplacer par le drapeau de la république. Une troupe de soldat parvint avec peine à calmer la foule énorme qui encombrait les rues. Le calme dura jusque vers 10 h. p.m. Alors que l'ont fit des processions avec flambeaux, chants révolutionnaires et destruction de statues de l'empereur.

Le 5, calme rétabli dans la ville. Nouvelle visite à N. D. de la Garde, dont les murs sont en marbre blanc et le plancher en mosaïque.

Puis, Pierre Paré nous conduit au Jardin des Eaux, lieu de promenade."

En fait, la capitulation de Napoléon III avait été signée la veille. L'empereur, ayant perdu 17,000 hommes et se trouvant dépourvu de munitions, jugea sage de prévenir un massacre. Il avait fait hisser sur Sedan le drapeau blanc.

Entre la révolution allumée simultanément, à Marseille et à Paris, il n'y a qu'une différence: en Provence du moins, on épargna l'impératrice. Il faut lire à ce sujet les lettres écrites par Crémazie à ses frères, le 6 septembre, et à sa mère, les 13 et 18 septembre (**Oeuvres complètes**, pp. 252-263).

La chapelle de N.-D. de la Garde, le Bonsecours des Marseillais, sert depuis toujours de refuge aux marins de la Méditerranée. Les rues en sont piquetées jusqu'en haut de plaques de marbre exprimant la reconnaissance pour faveurs obtenues.

Il y en a même qu'on n'y voit pas sans étonnement: posée presque à hauteur des yeux, dans la chapelle à la droite de l'entrée, elle dit la gratitude de la reine Victoria pour la guérison d'une grave maladie accordée à son fils, le futur Edouard VII.

Ce Pierre Paré, lui aussi élève du séminaire de St-Hyacinthe, est l'un de ceux qui, à leur retour et au cas d'un rappel papal, ne voulurent ni continuer leurs études ni même se marier. Il passa le reste de sa vie au service de son frère l'abbé Pierre-Ludger, qui mourut retiré à St-Hyacinthe, après avoir été longtemps curé de l'Ange-Gardien de Rouville, puis de Laprésentation.

## EN ITALIE

“Le soir, à 8.30 h., nous quittons Marseille pour Cività Vecchia sur le **Vatican**, couchant à la belle étoile sur le pont, à côté d'un troupeau de moutons.

Le 6 au matin, marsouins et baleinaux en vue. Vers 10 h. a.m., rencontre d'un voilier. Vue des côtes de l'île de Corse et ensuite plusieurs autres îles.

Le 7, à 5 h. a.m., arrivée à Cività Vecchia, où nous rencontrons quelques zouaves canadiens.

Départ par les chars (**chemin de fer**), à 7.15 h. a.m.”

A cause de la pénurie des manuels à cette époque, de l'imprécision de ceux qui existaient, notre adolescent ne pouvait soupçonner à quelle partie littérairement illustre du sol italien il venait d'aborder. C'est à deux ouvrages ébauchés, sinon achevés, à Cività Vecchia que le roman français doit l'une des étapes de son évolution. Le **Rouge et le Noir** (1831) et la **Chartreuse de Parme** (1839), entre lesquels s'insèrent les **Mémoires d'un touriste** (1838), de l'Alsacien Stendhal (Henri Beyle), consul de France en cette ville (1830-42), sont le type de ce “roman de l'énergie” que Maurice Barrès, en le perfectionnant, portera si haut.

Le fait, pour nos zouaves du 6e détachement, d'avoir été dirigés sur Rome dès le 7 septembre, fut pour eux une occasion à la fois de tristesse et de joie. Ils échappèrent ainsi à l'avanie qu'allaient subir, le 15, quelques camarades des autres détachements, par la honteuse capitulation de l'Espagnol Serra à Cività Vecchia même. D'un autre côté, ils ne purent dès lors participer à la glorieuse retraite qui, du 11 au 15, ramena de Viterbe à Rome, sous les ordres de Charette, d'autres de leurs compagnons d'armes (**Nos croisés**, IV, 2-3).

C'est au cours de cette retraite que s'illustra à sa façon l'un des zouaves du détachement précédent, le 5e. Quand il sentait son bataillon harassé, de Charette lui faisait faire halte. Après quelque temps de repos, il lançait, de sa voix de stentor: “Blondin, une chanson !” Le zouave Adolphe Blondin, de la Baie du Febre., sortait alors des rangs, se hissait sur une estrade improvisée et entonnait **En avant, marchons ! Marlborough, A. S.-Malo, C'est la belle Françoise, Marianne s'en va-t-au moulin, Par derrière chez ma tante, Lève ton pied, légère bergère**. Le bataillon, électrisé par cette voix d'or qui vibrerait comme une harpe et montait indéfiniment sans effort,

partait au pas de course. Blondin n'avait alors qu'à courir à son tour pour rentrer dans le rang, quitte à recommencer le manège quelques kilomètres plus loin (Témoignage de son camarade Brunelle).

Cet Adolphe Blondin, devenu tour à tour curé de Kingsey, de S.-Bonaventure et de Ste-Monique dans Nicolet, avait un admirateur presque de sa taille. Chaque année, au cours des vacances qu'il venait passer à Ste-Hélène de Bagot auprès de sa mère adorée, le ténor new-yorkais Paul Dufault se réservait un dimanche. C'était pour aller entendre à Ste-Monique le curé Blondin faire monter la préface aux voûtes de son église et pour "apprendre de lui comment chanter avec toute son âme". Nous tenons le mot du ténor en personne.

La retraite de Viterbe rappelle une autre histoire, inventée sans doute à plaisir, mais si finement racontée quelque part par l'abbé Elie Auclair. Après la rentrée à Rome, on aurait demandé à Charette: "Mais comment vous tiriez-vous, général, de votre mélange d'Anglais et de Français? — le plus simplement du monde. Je plaçais les Anglais en avant; ils ne reculent jamais. Je mettais les Français en arrière; ils avancent toujours. Là dessus un loustic, un Canadien évidemment, aurait repris: "Et vos Canadiens, qu'en faisiez-vous?" Le général aurait répondu: "Ah! ceux-là, je les logeais n'importe où; ils tiennent des deux".

A la mémoire des Canadiens, Viterbe évoque deux souvenirs également émouvants. Aux Maskoutains cette ville rappelle Mgr Cajetan Bedini, gouverneur civil de la province, archevêque du diocèse et cardinal de 1861 à 1863, décédé, secrétaire de la Propagande (5 septembre 1864) et inhumé dans la cathédrale. Ce prélat, nonce apostolique au Brésil et chargé de mission aux Etats-Unis (1852-53), avait dû, poursuivi par l'apostat Gavazzi, se réfugier au Canada. Il choisit S.-Hyacinthe, vécut au vieux collège et bénit le nouveau en septembre 1853. Son souvenir y survit par un royal portrait, don de Mgr Bruchési. Le personnage, plus tard nonce à Madrid, aussi remarquable par ses manières que par sa stature, avait un amusement favori. Il se promenait à pied avec son secrétaire à travers les campagnes voisines, en soutanelle et culotte courte. Il prétendait n'avoir jamais ri de si bon coeur que quand il avait entendu l'un de nos habitants lui demander, genou en terre et chapeau bas: "C'est-y ben vous qu'êtes

le **monstre** de N. S. Père le Pape ?" (Mgr Choquette: Histoire du séminaire de S.-Hyacinthe, I, 347 et seq.)

Les zouaves en visite à Viterbe ne manquent pas de prier, près des restes du cardinal, sur ceux de leur camarade Ferdinand Violetti, du 3e détachement. Il y fut tué le 14 septembre 1870, veille de la triste capitulation de Cività Vecchia. En mémoire de l'hospitalité et de la protection que le Canada avait procurées à leur archevêque bien-aimé, les chanoines du chapitre offrirent d'eux-mêmes à nos zouaves d'enterrer à ses côtés leur compagnon d'armes.

(A suivre)

**Emile Chartier, P.D.**

## LE RECENSEMENT DE 1851 DANS LA SEIGNEURIE DE BEAURIVAGE

*St-Gilles — St-Sylvestre.*

Le recensement de 1851 a marqué le centenaire du premier recensement nominal canadien fait après la conquête.

Il n'avait pas la complexité qu'offre le relevé de 1851. Dans sept colonnes, les recenseurs devaient noter :

1o Les noms des personnes de la maison. 2o La profession, l'état, l'occupation. 3o La religion. 4o Le lieu de naissance ou la nationalité. 5o La résidence si hors des limites. 6o L'âge au jour anniversaire suivant. 7o Le sexe.

Cette énumération était précédée d'observations générales traitant de la topographie des lieux, de l'hydrographie de la nature du sol, des essences forestières, des industries, etc.

Au bas des pages, le recenseur notait ses remarques au sujet des édifices publics, églises, écoles, magasins, auberges, les maisons occupées ou non, celles en construction. Parfois même il insérait les décès d'enfants nés au cours de l'année et la cause de leur décès.

*A St-Gilles:* Le recenseur de la paroisse St-Gilles fut le notaire D. Noël, de St-Antoine, je crois. *A St-Sylvestre,* le notaire Daniel Byrne et Laurent Pâquet J.P., se partageaient la besogne.

En ce qui concerne St-Gilles, on peut résumer les données du recensement comme suit :

POPULATION: 1030 — HOMMES: 546 FEMMES: 484  
répartis dans 173 familles — 155 maisons.

Canadiens-français :	713
Irlandais :	222
Anglais :	39
Allemands :	34
Ecossais :	21
Américains :	1

Cette population comprenait 126 cultivateurs, 68 journaliers (Artisans), 18 serviteurs et servantes, 14 rentiers et rentières, 2 marchands, 2 commis, 2 aubergistes, 2 forgerons, 3 soldats, au poste de guet du Ch. de Graig, près de la tour actuelle du seigneur Lewis. Un notaire (Alexis Côté), 1 meunier, 1 charron.

L'église catholique construite en bois de pièces sur pièces, sur le site actuel, avait une contenance de 500 personnes.

La chapelle anglicane, près du carrefour du chemin de Gosford, en charpente de bois, pouvait contenir 250 personnes.

Il y avait alors 3 magasins, 2 auberges, 2 écoles (fermées), 2 boutiques de forge.

#### *Le Moulin Ross du seigneur Ross*

Moulin à scie de 2 châsses, l'une portant 10 scies et l'autre 8, mû par l'eau de la Beaurivage marchant avec 8 pieds de pression.

Débit: 40,000 madriers l'an. Revenu net de £.600—  
Coût: £.3000—

#### *Les Moulins Thomas Têtu:*

Moulin à scie de 4 châsses dont une portant 8 scies, une autre 4, et 2 de 1 chacune. Coût: £.2000— mû par l'eau de la rivière Noire avec une pression de 7½ pieds. Revenu net: £.200—

Un moulin à farine appartenant au même. 2 moulanges, coût: £.1000— Revenu net: £.50— Ces moulins étaient situés sur la route no. 5 près de la bifurcation St-Gilles et St-Agapit.

*Observations générales: 8 concessions ou rangs, où les maisons sont d'accès difficile.*

La paroisse de St-Gilles a une superficie de 14 milles, nord-sud et 13 milles est-ouest. Le sol y est jaune et sablonneux, d'immenses savanes incultes, les terres sauf exception y sont peu productives et de peu de valeur.

Les essences forestières: épinette, sapin, pruche, tremble, aunes, cèdre, bouleau, pin et très peu de bois franc.

*A St-Sylvestre*: La population de la paroisse St-Sylvestre en 1851 était de 3,733 âmes (St-Patrice actuel compris) dont:

1059 natifs d'Irlande

1569 natifs du Canada mais de langue anglaise.

1061 canadiens-français et allemands (13)

25 natifs d'Angleterre

19 natifs d'Ecosse

Il y a 2,872 catholiques et 861 protestants. Le notaire Byrne note la carrière d'ardoise bleue située sur sa terre près de l'Eglise catholique, qui a fait l'objet d'une inspection par l'architecte Donald Fraser de Québec; deux moulins à scie sur la petite rivière Falker (Filkar sur le cadastre) du rang Ste-Catherine.

Dans la concession St-Patrice, village actuel, il y avait aussi un moulin à scie, celui du seigneur et un moulin à fouler et à carder.

Au chemin de Craig, Laurent Pâquet exploitait aussi un autre moulin à scie d'une force de 10 chevaux.

A propos d'éducation, le notaire Byrne qui était aussi professeur — il renvoyait, dit-on, ses élèves quand la boîte à bois était vide de combustible — fait les remarques suivantes: "Education is in a languishing state here on account that the Commissionners employ and suffer unqualified teachers, not with standing our having received every encouragement from the Government. I would suggest to have fewer schools and better educated teachers."

Cependant, les observations générales de Laurent Pâquet ont un intérêt peu banal. Nous les donnons telles que trouvées, après correction de quelques fautes d'orthographe. Ce recenseur connaît le sol, les richesses et les lacunes de sa paroisse et il en désire le progrès.

"En 1820, la paroisse de St-Sylvestre était une belle et grande forêt, à cette époque, personne n'avait encore osé

troubler le repos de ses habitants à l'exception des chasseurs Indiens de Lorette qui y venaient le printemps en diminuer le nombre. L'orignal et le chevreuil y étaient assez communs, aujourd'hui, cette forêt est presque disparue, elle a fait place à une belle et riche campagne qui est peuplée de 3,600 âmes.

Ces hautes montagnes couvertes depuis si longtemps du plus beau bois franc invitaient, autant par la beauté du pays que par la supériorité de son sol, le colon à venir s'y établir. Aussi a-t-on vu en peu de temps le Canadien, l'Anglais, l'Écossais et l'Irlandais y accourir en assez grand nombre, que déjà le jeune homme de cette paroisse est-il obligé de s'éloigner dans les Townships voisins pour s'y établir.

Le pays est naturellement montagneux, cependant, l'on n'y rencontre pas de ces montagnes gigantesques qui s'élancent en jets, ou qui s'aiguisent en pics, au contraire, ces montagnes s'étalent, assez en plateaux immenses pour en rendre la culture facile. Mais il est à craindre que cette couche supérieure de terre noire, meuble, qui couvre la surface de ces montagnes, qui humectée par les pluies, s'embellissent de tant de plantes destinées à la subsistance des hommes et des animaux, ne disparaisse en peu d'années. L'on voit très souvent le printemps des torrents de pluie emporter sans miséricorde, les terres avec les semences qu'elles renferment. Le terrain en est généralement pierreux. Les caps qui percent la terre, et qui s'élèvent à une hauteur de 10 à 15 pieds se rencontrent très souvent. Ces caps sont en général d'un tuf bleu très dur ou de tuile. On en retire de superbes foyers. On en rencontre aussi de pierre à chaux, mais d'une qualité inférieure. Cette pierre à chaux est composée de petits cailloux bleus de la grosseur d'un oeuf et de pierre grise sablonneuse. Cependant, l'on en fait d'assez bonne chaux. Ces caps tiennent tous la même direction; ils s'étendent du nord-est au sud-ouest.

C'est une chaîne de roches qui se continue depuis la chute de la Chaudière jusqu'à plusieurs lieues d'ici. Ces terres, quoique nommées ordinairement terres de bois francs, produisent aussi le bois propre à la construction des bâtis-

ses. L'épinette blanche n'est pas rare ici, non moins le cèdre, si utile pour clore les terres. Chaque terre ou lot contient 90 arpents en superficie, 3 arpents de front sur 30 de profondeur. La rente annuelle de chaque lot est de \$4.00. Une terre à moitié en culture se vend £. 125 à £.175 — La terre est propre ici pour toutes sortes de culture. Les pâturages en sont excellents, le foin y croit avec orgueil. Peu de terrain serait plus convenable qu'est celui de cette paroisse pour le pommier, cependant, personne n'y a pensé; à peine y trouverait-on 100 de cet arbre.

Cette paroisse est située à 25 milles du fleuve St-Laurent, elle n'a d'autre communication avec la ville que par le chemin de terre. Malheureusement le cultivateur ici ne peut retirer aucun profit du plus beau bois qu'il possède, tel que l'érable, le merisier, l'orme, le frêne, l'épinette, la pruche, etc. Ces bois sont réduits en cendres, faute de moyen de les transporter au marché. Il est très regrettable que le *rail road* de Québec à Richmond n'ait pas été tracé afin que cette paroisse ainsi que les autres paroisses et townships voisins en aient retiré un peu d'avantages. Les rivières qui conduisent au fleuve St-Laurent présentent trop d'obstacles pour pouvoir les rendre navigables. Dans les grosses eaux du printemps, l'on réussit cependant à y conduire les billots qui approvisionnent les moulins à scie de St-Nicolas.

Cette paroisse est sillonnée par plusieurs cours d'eau ou ruisseaux qui sont d'une grande utilité pour les cultivateurs. Non seulement, ils servent à abreuver le bétail durant les chaleurs de l'été et durant une partie de l'hiver, car il arrive souvent que sur ces montagnes, les fontaines tarissent après une longue sécheresse durant l'été ou après un froid rigoureux durant l'hiver. Aussi le Créateur a-t-il pourvu cet inconvénient en faisant sortir, dans chaque coupe de montagne, ces ruisseaux d'une eau la plus pure qui ne tarissent jamais.

Le besoin d'une manufacture de laine se fait sentir dans cette paroisse depuis longtemps. La rivière St-Patrick offre une place des plus avantageuses pour cela. Personne n'a encore osé l'entreprendre faute de capitaux. Cependant, il est très certain que l'on ne pourrait jamais faire

un établissement qui donnerait autant de bénéfices que celui-là. Combien de mille livres de laine y serait-il employées chaque année! Tous les cultivateurs des paroisses et townships voisins qui possèdent maintenant la plus belle laine qu'il ait au Canada, accourraient en foule à cet établissement. Il serait à désirer que quelque capitaliste de Québec y songerait. Un grand profit serait très certain.

Je désire remercier en terminant Robert Tardif, traducteur à Ottawa, qui a copié pour nous le recensement de St-Gilles et analysé celui de St-Sylvestre, et rendu possible ces quelques notes.

Arthur CAUX, M. D.

Un Triptyque.

## LES TROIS NADEAU

---

Ils se nommaient Aurèle, Ernest, Emile, par ordre décroissant d'âge.

Le Seigneur, en les rappelant à Lui, n'a pas suivi l'ordre de leur naissance. Ernest, le deuxième, disparut de la scène de ce monde en 1945, Aurèle en 1946 et Emile vient de descendre dans la tombe. (1952)

Ce sont d'authentiques Beaucerons, nés tous trois à St-Frédéric.

Trois caractères et trois studieux: des hommes de dessin. Voici quelques souvenirs suivant l'ordre de leur décès.

On a vu Ernest maître de poste à St-Roch pendant de nombreuses années. Il habitait l'étage supérieur de l'édifice à l'angle des rues St-Joseph et Dorchester, avec sa nombreuse famille: son épouse et une douzaine d'enfants, me dit-on.

C'était un silencieux et un homme d'intérieur, un excellent père de famille et un homme de devoir et d'ordre.

Quand il en avait fini de classer et distribuer lettres, revues, journaux et colis, et rempli ses papiers de recommandation, bons de poste et mandats poste, il s'empressait d'ouvrir un livre et alors vous aviez devant vous un homme heureux. Il oubliait aussitôt ses maux et la condition précaire que lui imposait un salaire de famine, pour aller se perdre dans un monde meilleur: celui du passé, de ses héros, des hommes qui ont non seulement illustré leurs noms, leur race, mais aussi leur pays.

Il avait tout lu et beaucoup retenu. Formé à bonne école, car il avait fait un cours classique brillant, il savait goûter les belles pages des meilleurs écrivains, et l'histoire n'avait plus de secrets pour lui. En 1892, il remporta le prix du prince de Galles en Rhétorique, au Collège de Lévis.

Bref, c'était un érudit qui ne faisait pas de bruit. Ses élégances, il les portait dans son intérieur. Ses soucis vestimentaires se réduisaient au minimum. Il se souciait peu des qu'en dira-t-on. Quand on avait su le comprendre, en lui manifestant confiance et sympathie, il devenait un causeur très agréable et tout naturellement il ouvrait alors le grand livre de ses vastes connaissances et ses paroles n'étaient que le miroir de sa belle âme.

X X X

Aurèle fut médecin de grande classe. Elève de Laval, il fit un séjour assez prolongé à Paris où il fréquenta les meilleurs hôpitaux et les cliniques les plus réputées. Il revint au pays et s'établit à Beauce Jonction, au confluent des deux chemins de fer.

Là, pendant plus d'un quart de siècle, il s'évertua à enseigner l'hygiène de l'alimentation, plutôt que d'essayer de guérir quand le mal est fait. C'était un observateur sagace et un homme d'une grande probité professionnelle. Il a beaucoup écrit sur les problèmes de l'alimentation rationnelle et l'un de ses ouvrages "La grande erreur du pain blanc" a été répandu par plus de cent mille exemplaires.

Le pain complet dont il préconisait l'emploi est aujourd'hui en honneur dans nombre de foyers. Il y a même des boulangers qui n'en font pas d'autres.

Le docteur Aurèle Nadeau était un grand liseur. Il avait lui aussi, décroché le prix du prince de Galles, en 1888, au Collège de Lévis. Doué d'une mémoire remarquable, il pouvait répéter des textes entiers, après des années de recul. Puis il avait le verbe haut et s'exprimait avec facilité et conviction. Avec lui, pas de demi-mesures, ni de blagues, de trompe-l'oeil, d'attrape-nigauds. C'était un homme droit, franc comme l'épée du roi et en même temps épris du besoin de secourir ses semblables en leur enseignant qu'il vaut mieux prévenir que de tenter de guérir. Il vécut les vingt-cinq dernières années de sa vie à Beauport, près de Québec. Il fréquentait régulièrement la Bibliothèque de la Législature. J'ai même eu l'avantage d'acquérir quelques-uns des volumes de sa belle bibliothèque personnelle. Il avait un choix de livres et ne manquait jamais de les annoter en marge.

Un jour qu'il était en verve je lui demandai: "Et puis, docteur, que lisez-vous de nouveau de ce temps-ci: les mémoires de nos grands capitaines, les souvenirs d'acteurs qui ont brillé sur la scène ou encore quelques romans policiers?"

"Jeune homme, me répondit-il, j'aimais cette expression "jeune homme", parce qu'il n'était mon aîné que de quelques années seulement. — "Jeune homme, apprenez qu'à mon âge on relit ses anciens auteurs favoris et on leur découvre chaque jour un charme nouveau". C'est ainsi que pendant 50 ans l'homme vit d'espérance et après de souvenirs.

X X X

Hier, c'était au tour d'Emile de quitter notre vallée de larmes. Sa mort a surpris bien du monde. Depuis quelques années je savais que sa santé était chancelante. Mais comme il continuait par la parole et par la plume à prêcher l'évangile de l'urbanisme et des habitations salubres; à bâtir sur le papier des villes modèles et haranguer les cercles d'urbanistes, je croyais qu'il filerait encore longtemps et qu'il verrait la réalisation au moins partielle de ses prêches.

Il aura semé, d'autres récolteront, car je ne puis croire que l'on ne réussisse pas un jour à faire accepter cette politique des maisons salubres, avec des espaces aérés et des plantations qui embellissent les demeures, en formant comme un barrage qui assainit l'atmosphère et assure un air plus pur pour les habitants de ces agglomérations. Pendant qu'Aurèle prêchait l'alimentation rationnelle, Emile, s'évertuait, lui, pour qu'on accepte une politique d'habitations salubres. Les deux ont été des apôtres qui ont travaillé pour le bien-être de nos compatriotes. Ils ont donné un bel exemple d'altruisme. A d'autres d'emboîter le pas.

X X X

Voilà aussi brièvement qu'on puisse l'exposer, l'odyssée des trois Nadeau de St-Frédéric de Beauce. Un quatrième fils vit encore et a hérité des biens paternels à St-Frédéric de Beauce.

Aucun ne fut un Yes-man, c'est-à-dire un conformiste nébuleux, toujours prêt à opiner du bonnet.

C'étaient des hommes de caractère, à l'âme fortement trempée et pétris des idées qui ont fait la base de notre développement et de nos succès, succès assez humbles il est vrai, mais qui ne pourront que croître si nous y demeurons fidèles.

Il y a des villes qui sont des mangeuses d'hommes de la terre, mais il y en a d'autres qui, en se les incorporant, se sont enrichies, parce que leur âme terrienne ne les a pas trahies, ne s'est pas fondue avec celle des enfants du siècle. Comme le salamandre légendaire, qui pouvait marcher sur des charbons ardents sans se brûler, elle est demeurée ce qu'elle était jadis, c'est-à-dire profondément attachée à ses croyances, ses convictions et ses traditions.

Les Nadeau ont tenu à Québec haut et ferme le drapeau familial, les traditions paroissiales et la probité professionnelle née de convictions religieuses fortement ancrées. Sur la tombe du dernier tombé je m'incline profondément et rappelle, en même temps, avec non moins d'émotion, le souvenir des deux qui l'ont précédé. Tous trois habitent maintenant des châteaux d'argile.

"Tout n'est que vanité, mensonge et fragilité".

Hélas ! oui, mais il y aura un jour le réveil, le Grand Réveil. Les Nadeau y ont cru. Oui, ils ont cru, prié et espéré. Qu'ils dorment donc en paix !

G.-E. MARQUIS

Service: "Photos-Documentaires"

## "PHOTOSTAT"



Spécialistes en copies de documents



Seule maison du genre à Québec



Ouvrage confidentiel



TREMBLAY & DION, Inc.,  
125, Côte d'Abraham,  
Québec, Qué.

## LE MANDEMENT DE MGR LARTIGUE DE 1837 ET LA REACTION LIBERALE

Ce n'était pas la première fois en 1837 que le clergé canadien prenait position en faveur du gouvernement colonial anglais. En 1775, le gouvernement lui avait dû la neutralité des Canadiens contre les envahisseurs américains; de même, en 1812, le clergé avait gardé les Canadiens fidèles à l'Angleterre en leur présentant les Américains comme des "voisins" jaloux de leur "bonheur" et, au contraire, en montrant l'Angleterre "toute brillante de mille rayons de gloire, seule debout, au milieu de tous les trônes fracassés". (1)

Mais, en 1837, la situation n'est plus la même: ce sont des Canadiens qui veulent se révolter. Ils veulent se révolter au nom des principes libéraux. Au nom du droit naturel qui veut pour tout homme le droit à "la vie, à la liberté et à la recherche du bonheur"; (2) au nom du droit nouveau des gens, revendiqué par les philosophes depuis plus d'un siècle, qui proclame le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et le respect de leurs caractères nationaux comme étant la condition essentielle de toute civilisation; enfin, c'est au nom du droit constitutionnel anglais lui-même qui consacre la souveraineté populaire et qui a admis par l'Acte constitutionnel de 1791 que les principes qui sont à la base de la constitution anglaise doivent aussi être à la base du gouvernement du Canada. Or, pour les libéraux canadiens, ces doctrines sont "sacrées et évidentes par elles-mêmes" (3) et, cependant, l'Angleterre les a violées par son administration oppressive. Ainsi, le 24 octobre 1837, pendant que les délégués à l'assemblée des six comtés, dans une adresse au peuple du Canada, proclamaient la souveraineté du peuple, le droit à la révolte et que, par conséquent, tout gouvernement n'était qu'une simple institution humaine", (3) Mgr Lartigue intervenait contre les patriotes par un mandement qui apparaît non seulement comme un exposé doctrinal mais comme un manifeste antilibéral. De leur côté, les libéraux n'y ont vu que le résultat de la pression du gouvernement sur le clergé.

(1) *Mandements des Evêques de Québec*, publiés par Mgr H. Têtu et l'abbé C.-O. Gagnon, vol. 3, p. 89. Québec, 1888.

(2) *Résolutions de l'assemblée de Saint-Charles* (le 23 octobre 1837). Dans la *Minerve* du 4 novembre 1837.

(3) *Adresse de la Confédération des six comtés* (le 24 octobre 1837), APQ coll. Papineau, papiers de la famille Papineau.

Au 19<sup>ème</sup> siècle, deux principes mettaient en péril l'ordre traditionnel: le principe de la souveraineté populaire qui tendait à remplacer les monarchies par des républiques et le principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat qui mettait en cause non seulement le pouvoir temporel de l'Eglise mais aussi voulait limiter son activité au domaine purement spirituel. Le mandement de Mgr Lartigue est d'abord l'exposé de la doctrine catholique sur ces deux principes.

Mgr Lartigue au nom de l'union de l'Eglise et de l'Etat légitime son intervention. Pour lui, l'agitation qui règne dans le Bas-Canada menace d'opérer une distinction entre le titre "d'enfants d'une même Eglise" et citoyens d'un même état. Sur l'autorité de l'Ecriture et de la Tradition, il affirme que la morale chrétienne, faisant partie du "dépôt sacré de la foi", (4) doit être le fondement de tout ordre politique. C'est non seulement elle qui règle les devoirs du gouvernement à l'égard des citoyens, mais c'est à sa source que les citoyens doivent aller puiser leurs devoirs à l'égard du gouvernement établi. Aussi l'intervention de l'évêque de Montréal est-elle légitimée non seulement par la morale chrétienne qui lui en impose le devoir, mais par la tradition de l'Eglise qui a toujours donné à tout gouvernement établi "le secours de la sanction divine". (5) C'est pourquoi cette union intime de l'Eglise et de l'Etat prônée par l'Eglise lui apparaît comme la condition nécessaire à la bonne marche de tout gouvernement et lui permet d'opposer au dogme de la souveraineté populaire celui de la monarchie de droit divin.

Pendant que les libéraux canadiens considéraient la royauté comme "un souvenir vénérable du passé", (6) Mgr Lartigue affirmait sa croyance en la monarchie. Il démontrait avec l'archevêque de Tuam en Irlande que dans chaque état il devait y avoir "une autorité suprême et absolue" et que cette même autorité absolue subsistait "dans un pays libre, "comme l'Angleterre", où la monarchie peut être limitée par la Constitution." (7) Pour Mgr Lartigue, comme pour le cler-

(4) **Premier mandement au sujet des Troubles**, le 24 octobre 1837. (Mandements, Lettres pastorales, Circulaires et autres Documents publiés dans le diocèse de Montréal, t. I, p. 14-21).

(5) **Défense du mandement de Mgr l'évêque de Montréal**. Ce document de 8 pages est signé "Un Prêtre canadien" mais l'auteur est Mgr Lartigue lui-même comme l'a démontré Monsieur le chanoine Lionel Groulx dans "Notre Maître, le passé".

(6) **L'Aurore des Canadas**, le 4 mai 1835.

(7) **Défense du mandement**, p. 7.

gé du 19<sup>ème</sup> siècle, c'est là la véritable forme de gouvernement; c'est dans ce sens que saint Paul employait le mot "puissance". (8) Ainsi quand l'évêque de Montréal démontre que toute puissance vient de Dieu, il entend que toute monarchie est de droit divin et que, par conséquent, toute révolte est une contravention à "l'ordre de Dieu". (9) Cette conception du mot "puissance" comme synonyme du mot "roi" donne donc à son mandement une portée toute nouvelle et en fait la défense de la monarchie en face de la révolution qui s'annonce.

Cette révolution, il la condamne, non seulement parce que "l'Eglise est ennemie des révolutions", (10) mais parce que "tout pouvoir vient de Dieu". (11) Ce n'est donc pas au peuple à usurper le pouvoir de Dieu en jugeant les chefs qu'il lui a envoyés "pour punir les méchants et louer les bons". (12) Mgr Lartigue appuie sa doctrine à la fois sur l'autorité de Saint Paul et de Saint Pierre et il la présente comme étant révélée par les "oracles de l'Esprit Saint" et comme celle enseignée par Jésus-Christ. Et l'évêque de Montréal ajoute: telle est donc la vraie doctrine de l'Eglise qui a été exprimée par Grégoire XVI dans son Encyclique du 15 août 1832. Par conséquent, on doit la regarder comme une "décision dogmatique", et celui qui n'y adhère pas mérite d'être regardé "comme un Payen et un Publicain". (13) "Il ne s'agit pas ici de moins pour vous que de maintenir les lois de votre Religion, ou de les abandonner". (14)

En somme, dans son mandement adressé au Clergé et aux fidèles de son diocèse, Mgr Lartigue expose non seulement son droit à l'intervention par le principe de l'union de l'Eglise et de l'Etat, mais il condamne toute révolution et se pose en défenseur de la monarchie en s'appuyant sur le droit divin. Nous sommes déjà loin du "simple exposé doctrinal" dont parle l'auteur de "Notre Maître, le Passé". Bien plus, ce mandement apparaît comme un manifeste antilibéral.

Faire du mandement de Mgr Lartigue un simple exposé doctrinal, c'est négliger complètement le mouvement des idées

(8) Défense du mandement, p. 5.

(9) Premier mandement, p. 16.

(10) Défense du mandement, p. 7.

(11) Premier mandement, p. 19.

(12) Premier mandement, p. 16.

(13) Premier mandement, p. 17.

(14) Premier mandement, p. 20.

qui avait été à l'origine de la révolution américaine et des révolutions françaises de 1789 et de 1830; c'est oublier que ces mêmes idées libérales mettaient en péril, à ce moment, la plupart des monarchies européennes et caractérisaient les troubles de 1837. Il est donc nécessaire afin de mieux comprendre le mandement de Mgr Lartigue de se demander contre qui il était dirigé.

Si l'évêque de Montréal expose la doctrine de l'Eglise sur le principe de la monarchie de droit divin, c'est que ce même principe était mis en cause par les libéraux canadiens qui voulaient la république et la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Ce n'est pas uniquement pour appuyer sa doctrine qu'il cite l'Encyclique de Grégoire XVI et son Bref aux évêques de Pologne. C'est que, dans cette encyclique, le pape condamnait les doctrines libérales en les plaçant au même rang que les "hérésies des Vaudois, des Bégards et des Wicléistes" (15) qui tendaient au renversement de l'ordre social. Si Mgr Lartigue se réfère à Grégoire XVI, c'est que le pape dans sa condamnation des idées libérales voulait aussi atteindre le groupe de l'Avenir et particulièrement Lamennais.

Le mandement de Mgr Lartigue est donc une condamnation des idées libérales et dans la défense de son mandement, il dit avec le Dr McHale que "l'Eglise Catholique, cette avocate de paix, ne sanctionnera jamais une doctrine qui, au lieu de donner quelque stabilité au gouvernement, bouleverserait perpétuellement les plus fermes monarchies de l'Europe". (16) Mgr Lartigue s'attaquait donc aux disciples de Lamennais. Déjà au mois d'août 1837, dans une lettre circulaire, il avait mis les fidèles en garde contre les "Paroles d'un Croyant" (17) qu'on avait répandues avec "profusion" dans les paroisses et dont les doctrines "perverses" avaient été condamnées par le pape. En effet, à la veille de 1837, les volumes de Lamennais étaient devenus le bréviaire politique des libéraux canadiens, tandis que, sur le plan religieux, le voltairianisme avait de nombreux adeptes. Mais les anticléricaux n'avaient pas encore exprimé ouvertement leurs idées religieuses et commencé la lutte contre le clergé. Il semble donc que Mgr Lartigue voulait forcer les libéraux radicaux à prendre

(15) Premier mandement, p. 19.

(16) Défense du mandement, p. 7.

(17) Lettre circulaire du 10 août 1837 (Mandements, Lettres pastorales, Circulaires et autres Documents du diocèse de Montréal, t. 1, p. 13).

ouvertement position sur le plan religieux. Lorsque Mgr Lartigue cite le bref aux évêques de Pologne, c'est aux libéraux qu'il s'adresse pour les accuser de vouloir tromper la crédulité des gens "sous prétexte de zèle pour le bien public". 18 Mais, dans la défense de son mandement, il est plus explicite: "Cessez de vous dire Catholiques.... Par là du moins, vous ne tromperez plus vos compatriotes moins instruits... et vous ne feindrez plus d'appartenir à une religion dont la plupart d'entre vous avaient déjà abandonné les pratiques les plus distinctives, avant de vous séparer de la doctrine de l'évêque et de son clergé". (19)

Ainsi le mandement de Mgr Lartigue est nettement dirigé contre les libéraux radicaux, républicains, et, par leurs convictions, anticléricaux. Ce mandement prend donc le caractère d'un manifeste antilibéral. Mais les libéraux ne lui ont prêté aucun caractère dogmatique. Ils y ont vu la pression du gouvernement et la **Minerve** la caractérise en en faisant la "Deuxième Edition de la Proclamation de Gosford".

Lamenais avait vu dans l'Encyclique "Marani vos" le résultat de la coalition des princes de l'Europe et de l'Eglise pour abattre des doctrines qui devaient être désormais associées au développement de l'humanité. Nous constatons donc que les disciples canadiens de Lamennais en disent autant du mandement de Mgr Lartigue.

Tandis que la **Minerve** voyait dans le voyage de l'évêque de Montréal à Québec un prétexte pour "combiner" le mandement avec lord Gosford, D.-B. Viger affirmait que l'évêque de Montréal n'avait "soutenu le principe de l'obéissance passive que sous une influence étrangère". (20) Pour Viger, on n'avait pas besoin de preuves écrites de la main même de Mgr Lartigue pour affirmer cette intervention du pouvoir civil: "on ne démontre pas que le soleil éclaire". (21) Selon tous les libéraux, le clergé avait fait le jeu du gouvernement. C'est Louis-Joseph Amédée Papineau qui a le plus clairement exprimé l'attitude des libéraux en face de ce mandement lorsqu'il disait: "Rien ne m'a plus dégoûté que de voir aux époques de crise et de révolutions où le peuple a voulu revendiquer ses droits, les ministres des religions servir d'instruments aux ty-

(18) Premier mandement, p. 19.

(19) Défense du mandement, p. 1.

(20) L'Aurore des Canadas, le 18 janvier 1842.

(21) L'Aurore des Canadas, le 25 janvier 1842.

rans, et par une alliance avec ces malfaiteurs contre leurs adeptes et leurs "brebis", sacrifier celles-ci, et les condamner aux tourments éternels d'un autre monde si elles résistent aux tourments de l'esclavage dans ce monde-ci". (22) Il n'est donc pas étonnant de voir que les libéraux aient dénié tout caractère dogmatique à ce mandement. C'est Denis-Benjamin Viger, cousin de Mgr Lartigue, qui, par une série d'articles dans *l'Aurore des Canadas*, a contesté toute la portée doctrinale de ce mandement en invoquant l'autorité de Lamennais, l'histoire et les fondements de la constitution anglaise.

Même si Denis-Benjamin Viger voyait encore l'avenir du Canada dans le lien anglais, il n'en était pas moins le partisan du libéralisme chrétien de Lamennais. Pour Viger, le mépris affiché par les défenseurs de la monarchie de droit divin ne peut "déconsidérer en rien le caractère irréprochable d'un génie comme Lamennais. (23) Ainsi, pour Viger, lorsque Mgr Lartigue s'appuie sur l'autorité de Grégoire XVI pour condamner l'insurrection et les principes libéraux, il s'appuie sur l'autorité d'un pape qui s'est fait "payer son bref aux évêques de Pologne par le gouvernement russe". (24) Il s'appuie sur l'autorité d'un homme qui avait été capable de condamner Lamennais en faisant entrer "la colère comme ingrédient dans les foudres du Vatican". (25) On doit donc, dit-il, refuser toute portée dogmatique au mandement qui "nous a condamné" comme à l'encyclique qui a condamné Lamennais. Telle est la conclusion de Viger qui s'empresse de référer ses lecteurs à l'histoire pour leur faire voir que "sur des matières civiles qu'il est difficile d'isoler de la partie dogmatique de la religion" (26) l'infailibilité papale n'est pas de foi.

En face des Editeurs des *Mélanges religieux* qui l'accusent d'avoir "renié le catholicisme" et d'avoir "acquis le titre d'apostat", Denis-Benjamin Viger trace un tableau des erreurs de la papauté lorsqu'elle s'est prononcée sur des questions politiques. Selon lui, la doctrine du mandement n'a pas plus de valeur que la condamnation de Galilée, par l'Eglise; d'autre part, l'encyclique de Grégoire XVI lui présente une analogie frappante avec celle de Benoit XIV sur le prêt à inté-

(22) *Mémoires de L.-J. Amédée Papineau*, p. 42. APQ, coll. Papineau, rayon XV, papiers de la famille Papineau.

(23) *L'Aurore des Canadas*, le 25 janvier 1842.

(24) *L'Aurore des Canadas*, le 1er février 1842.

(25) *L'Aurore des Canadas*, le 25 janvier 1842.

(26) *L'Aurore des Canadas*, le 18 janvier 1842.

rêt et qu'on "donnait faussement comme partie du dogme religieux" et, qui, en même temps, était contraire "aux principes de l'économie publique". (27) Cette encyclique de Benoît XIV lui apparaît comme aussi doctrinale que l'encyclique de Grégoire XVI et pourtant, même si la peine de mort existait contre les "usuaires", aujourd'hui cette doctrine n'est plus admise. Et Viger conclut qu'il en "sera de même du bref de Grégoire XVI" (28) qui affirme la doctrine de l'obéissance passive.

Puis D.-B. Viger attire l'attention sur l'attitude étrange de papes qui ont couronné des usurpateurs comme Napoléon et détrôné à leur gré des princes légitimes comme Frédéric II et Jean Sans Terre. Ce que le cousin de Mgr Lartigue prétend démontrer en citant de tels exemples, c'est que les papes ont fait servir leur puissance spirituelle pour assurer leur hégémonie temporelle. Le mandement de Mgr Lartigue, comme l'encyclique de Grégoire XVI lui apparaissent donc comme une tentative de la papauté et du clergé pour abattre, avec l'aide des monarchies, des doctrines qui mettent en péril à la fois le pouvoir temporel des papes et la monarchie traditionnelle. Ainsi, pour D.-B. Viger, tout catholique peut contester la portée dogmatique du mandement sans pour cela être considéré comme un "payen et un publicain". Il entend donc que la doctrine prêchée par le mandement de Mgr Lartigue est faussement dogmatique et, de plus, est la négation des principes fondamentaux de la constitution anglaise.

Pour Denis-Benjamin Viger, comme pour tous, les libéraux, la constitution anglaise respectait fondamentalement les principes libéraux. Cette constitution était le résultat de luttes séculaires pour assurer au peuple anglais la vraie liberté et toute l'histoire d'Angleterre leur apparaissait comme une lutte perpétuelle de la part du peuple contre les rois et la papauté pour l'affirmation de sa souveraineté. Toute l'histoire d'Angleterre était là aussi pour leur rappeler que la révolution était parfois le plus sacré des devoirs. Ainsi le mandement de l'évêque de Montréal qui exige l'obéissance passive est, pour Viger, la négation de tous les droits fondamentaux du citoyen anglais.

(27) *L'Aurore des Canadas*, le 1er février 1842.

(28) *L'Aurore des Canadas*, le 8 février 1842.

En conséquence les libéraux canadiens n'ont vu dans ce mandement que la défense de l'ordre traditionnel en face des idées nouvelles et lui ont nié toute portée dogmatique. Ce mandement marque un point très important dans le mouvement des idées dans le Canada du 19ème siècle. Il marque une scission définitive entre les libéraux et le clergé dont ils feront le porte-parole de l'oligarchie anglaise. Pour eux, le clergé était étranger aux véritables intérêts de l'humanité et, désormais, les voltairiens et les menaisiens ne craindront plus d'exprimer ouvertement leurs idées rationalistes et leur croyance en la raison universelle.

FERNAND OUELLET

---

## “ AU VESTEMENT DU LIVRE ENR. ”

159, Giroux - LORETTEVILLE

**Spécialités: Reliure - dorure - tous genres de boîtes  
en carton pour bibliothèques.**

*Propriétaires:* René SAVARD, B.L.S., Gérant des ventes et des achats,  
Bernard DORÉ, Gérant de production.

---

## LES DISPARUS

### LIONEL BERGERON

(1871-1949)

Naquit à St-Hilarion de Charlevoix le 15 mai 1871. A l'âge de 18 ans, il entra à l'École Normale Laval. Après avoir été qualifié comme instituteur, il enseigna pendant onze ans à Québec. En 1902, il était nommé inspecteur d'écoles pour la région des Bois-Francs. En 1913, le surintendant de l'Instruction publique l'appela dans son département pour agir en qualité d'assistant de feu J.-N. Miller, secrétaire. Il succéda à celui-ci en 1925, poste qu'il remplit avec succès et à la satisfaction de tous ses supérieurs jusqu'à 1937, alors qu'il prit sa retraite. Le comité catholique, dont il était le secrétaire, lui conféra le grade de commandeur de l'Ordre du Mérite scolaire. Il avait aussi occupé les fonctions de secrétaire du Bureau central des examinateurs catholiques.

M. Bergeron a, de plus, été maire de Giffard pendant plusieurs années, de même que préfet du comté de Québec et marguillier de la paroisse de Giffard. Doué d'un jugement peu commun et d'une aménité de caractère fort remarquables, il sut se faire des amis dans tous les domaines et ceux-ci pouvaient compter sur son dévouement, lorsque ses services étaient requis. C'était pour lui un de ses plus grands plaisirs que de pouvoir se rendre utile. Sa générosité était sans bornes et non seulement ses amis, mais bien des malheureux gardent de lui un souvenir ému et reconnaissant.

Décédé le 24 décembre 1949, à la Maison Dufargy, Giffard, à l'âge de 78 ans.

Il avait épousé en 1895, Mlle Mary Donaldson. Deux enfants sont issus de cette union: Paul, décédé à l'âge de 30 ans, et Madeleine qui lui survit ainsi que son épouse.

G. E. M.

### EDMOND BOUCHER

(1874-1952)

Il naquit le 14 du mois d'août 1874 à St-Gervais de Belchasse, du mariage de Maxime Boucher et de Victoria Côté. Il étudia à l'école modèle des garçons de son village natal et tout jeune encore, à 18 ans, il entra au service de la maison

de nouveautés en gros Garneau Ltée, à la basse-ville de Québec. C'était en 1892. Il ne devait en sortir que 60 ans plus tard après avoir suivi la filière pour atteindre jusqu'au sommet de l'échelle, c'est-à-dire le poste de gérant.

Il avait successivement épousé Mlle Annoncia Déry dont il eut un fils qui mourut en bas âge; Mlle Bernadette Poisson, mère de Gérard, et Mlle Marie-Ange Paquin qui lui donna trois enfants: Monique, Jean et Pierre.

Dans le public, le nom d'Edmond Boucher circulait rarement car c'était un sédentaire qui ne connut que trois stations dans la vie: son foyer, son magasin et l'église paroissiale. Homme d'une conduite exemplaire et d'une grande distinction, il ne pensait qu'à accomplir son devoir, prendre l'intérêt de ses patrons, bien élever sa famille et aller chaque matin cueillir de nouvelles forces spirituelles à l'église. Il fut toujours un modèle non seulement pour sa famille, dont il fut le premier éducateur, mais aussi pour ses compatriotes qui eurent des contacts avec lui. Sir Georges Garneau l'avait en haute estime et lui avait accordé sa pleine confiance. Il n'eut jamais à s'en repentir.

Sa paroisse natale, St-Gervais, a déjà fourni à la société un grand nombre de sujets remarquables, tels que prêtres, religieux, instituteurs, etc. Pour le commerce elle en a aussi produit plusieurs, qui se sont distingués, mais nul plus qu'Edmond Boucher. Sa vie a été une inspiration pour tous ceux qui sont venus en contact avec lui et nous sommes convaincus que ses vertus se répercuteront chez des héritiers dignes de lui.

G. E. M.

### EDMOND CHASSE

(1887-1951)

Le 24 mars 1951 fut un jour de deuil pour le journalisme québécois: Edmond Chassé, l'une des figures les plus populaires non seulement du monde journalistique mais de la population de Québec, décédait presque soudainement sous la tente d'oxygène, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à l'âge de 64 ans.

Il était né à Québec en 1887 du mariage d'Honoré Chassé et de son épouse. On l'a surnommé avec raison l'"as des reporters". Il fut journaliste à "l'Événement", à la "Presse", à

la "Patrie" et au "Canada". Il était correspondant parlementaire de ce dernier journal quand la mort est venue le cueillir à la tâche. Mais c'est à "l'Événement", ce vieux quotidien québécois, qu'Edmond Chassé aura passé la plus grande partie de sa vie agitée de journaliste-reporter. Là, comme ailleurs, il fut pour ses confrères un entraîneur, un émule, un maître incomparable. D'ailleurs, il avait été formé à bonne école. Son père et sa mère, M. et Mme Honoré Chassé avaient été tour à tour journalistes, imprimeurs et éditeurs. Ils possédaient une petite imprimerie à la Basse-Ville, où tous leurs enfants ont travaillé à divers titres. C'est là qu'Edmond fit ses premières armes.

Il était jeune collégien quand sa mère, à la mort du chef de la famille, assumait seule le maintien de la modeste entreprise. Mme Chassé mena si bien cette dernière que la Cie de "l'Événement" en quête d'un bon administrateur, offrit à Mme Chassé une fusion d'intérêt qu'elle accepta.

Au courant de cette combinaison, Edmond Chassé céda le pas à son aîné — feu le colonel Henri Chassé, qui devint, après la guerre de 1914-18, commandant du 22e Royal Régiment — qui prit la direction du service de nouvelles à "l'Événement", pendant que son cadet entra à la "Patrie" à Montréal où il fut pendant plusieurs années chef du service de l'Information. Puis il revint à Québec où il assumait à "l'Événement" à peu près tous les postes de la rédaction. Plus tard, il passa au "Canada". Au journal québécois, comme à celui de Montréal, Edmond Chassé a formé toute une classe d'excellents journalistes dont plusieurs travaillent encore comme s'ils étaient toujours sous sa direction éclairée.

A 23 ans, Chassé fit un mariage d'amour. Il épousa Lurette Clerk, jolie, aimable, intelligente et bonne musicienne. A la naissance de leur enfant, mort ondoyé, Mme Chassé fut frappée d'une amnésie dont elle ne devait jamais guérir; et pendant 40 ans, sous son toit ou à l'hôpital, son époux l'a entourée de soins affectueux. Edmond Chassé avait un cœur grand comme le monde pour les membres de sa famille, pour ses amis et ses confrères.

Les funérailles d'Edmond Chassé ont eu lieu le 27 mars 1951 en l'église St-Dominique, à Québec.

G. E. M.

---

**Déposez régulièrement, le succès est au bout**

Solide comme le rocher de Québec



**LE FOYER DE L'EPARGNE**



*Fondée en 1848*

Siège social: 21, rue St-Jean

**La Banque d'Economie de Québec**

12 succursales à Québec et 2 à Lévis

---

---

---

Nous avons des raisons  
d'être fiers du passé  
de notre pays

VOUS SEREZ FIERS DE VOS  
TRAVAUX D'IMPRIMERIE  
EXÉCUTÉS CHEZ



IMPRIMEURS

LITHOGRAPHES

• ÉDITEURS •

Studio d'Art

•

8125 St-Laurent

MONTREAL 14

DUpont \* 5787

---

---

# LIBRAIRIE DUCHARME, Limitée

(Fondée en 1911)

LE PLUS GRAND CENTRE DE CANADIANA  
EN AMERIQUE

300,000 ouvrages anciens et nouveaux, neufs et usagés,  
périodiques, documents publics, etc.

*Spécialité:* Canadiana épuisés, incunables, généalogies, monographies,  
histoire, littérature, voyages, géologie, biographies, sciences, etc.

*Achat et vente de bibliothèques privées*

*Rayons de bibliothèques à bas prix*

Agents et fournisseurs des bibliothèques canadiennes, américaines et  
européennes, institutions, collèges, couvents, collectionneurs, etc.

CATALOGUES FOURNIS SUR DEMANDE

*Distributeurs des*

## Cahiers des Dix

Séries complètes, numéros détachés, 1935-1952,  
abonnements reçus.

*Estimateurs pour compagnies d'assurance-feu*  
*Rédacteurs d'index pour livres et revues*

# LIBRAIRIE DUCHARME, Limitée

995, boul. Saint-Laurent,

Montréal, Canada

G. DUCHARME,  
*Fondateur.*

G. MALCHELOSSE,  
*Gérant.*

Lancaster 1875



**LES PRODUITS DE L'ÉRABLE**

# “CITADELLE”

Sont de nos jours de précieux auxiliaires dans la cuisine moderne. D'une pureté et d'une valeur insurpassables, ils font des desserts délicieux en même temps que nutritifs.



**LES PRODUCTEURS DU SUCRE  
D'ÉRABLE DU QUEBEC**

Bureau: Edifice Desjardins,

Avenue Bégin, Lévis.



## LES PARCS DE LA PROVINCE

Le gouvernement de la province a constitué, dans les grandes régions du Québec, des réserves ou parcs destinés à la récréation de notre population.

Choisis pour la commodité de leur site, la richesse et la variété de leur végétation, l'abondance de leurs ressources sportives, ces parcs ont conservé une beauté primitive à peine effleurée par la construction de quelques camps rustiques; ils sont devenus des lieux de repos, de détente et de distraction comme il en existe peu ailleurs.

Les citoyens de Québec, de même que les touristes, sont invités à visiter les parcs provinciaux. Le réseau routier de la province, l'un des meilleurs de notre pays, conduit à ces régions. Visiter les parcs provinciaux, c'est refaire ses forces au contact de la nature.

**l'Office provincial de publicité**